

# Plan de développement Saint-Germain 2022-2032



**« Tant vaut le  
village, tant vaut le  
pays... »**  
*Solidarité rurale*

**Le Comité de coordination du plan de développement de Saint-Germain**

*Renaud Bussières, Marijo Couturier-Dubé, MRC de Kamouraska, Julie Gagnon, Gabrielle Lemarier-Saulnier, Roger Moreau, Jacinthe Thiboutot*

## Table des matières

---

Remerciements .....	5
Le plan de développement de Saint-Germain, c'est quoi ? Il s'appuie sur quels principes ? Qui le porte ?....	6
La parole du maire et du conseil municipal.....	7
Portrait de Saint-Germain .....	8
Volets .....	8
Volet économique .....	8
De petites entreprises diversifiées.....	8
Les secteurs bioalimentaire et forestier en mutation .....	8
Les emplois et leurs lieux d'exercice.....	9
L'indice de vitalité économique de la municipalité .....	10
Volet social .....	11
L'augmentation de la population .....	11
Une population qui rajeunit .....	11
Des citoyens scolarisés .....	12
Une disparité sociale: deux classes aux extrémités basse et élevée des revenus des ménages.....	13
Un secteur de l'habitation sensible.....	14
Des équipements et des infrastructures à actualiser .....	15
Des loisirs rassembleurs .....	15
Une gouvernance à démocratiser.....	16
Une communauté bénévole « tissée serrée » autrement .....	17
Le patrimoine.....	18
Volet environnement physique et protection des ressources naturelles.....	19
Une zone agricole en relief .....	19
La forêt à gérer de façon durable .....	21
Les transports et déplacements.....	21
Les avis des citoyens.....	22
1-Les activités sportives, de loisirs, socio-culturelles et communautaires .....	22
Les activités sportives et de plein air .....	22
Les activités socio-culturelles.....	22
L'appréciation globale de l'entretien des lieux sportifs et culturels .....	23
Les projets communautaires souhaités .....	23
2-La cohabitation avec les activités agricoles et touristiques .....	24
La cohabitation avec les activités agricoles .....	24
La cohabitation avec les activités touristiques .....	24
Les activités touristiques de location à court terme .....	25
3-L'alimentation .....	26
4-La protection du milieu .....	26
La protection de l'environnement et des milieux naturels uniques et fragiles .....	26
La protection du patrimoine paysager et architectural.....	27
5-La participation citoyenne et la gouvernance .....	28
6-La communication.....	29
7-La priorisation des dossiers.....	30
Faits saillants et défis .....	31
Références.....	33
Le plan d'action .....	2
Chantier 1-Une eau et des terres de qualité .....	3
Chantier 2-Des habitations abordables, durables et un patrimoine vivant.....	5

Chantier 3- Un milieu ouvert et soutenant à la germainienne .....	7
Chantier 4- Des activités et des lieux communautaires sympathiques et conviviaux .....	9
Chantier 5- Une participation citoyenne dynamique .....	11
Chantier 5- Une participation citoyenne dynamique ( suite ) .....	13

Validation

## Remerciements

---

Les membres du comité tiennent à remercier toutes les personnes qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre à cette réflexion collective sur le plan de développement de Saint-Germain 2021-2031.

En premier lieu, merci à vous, citoyen.ne, pour avoir participé à la consultation par questionnaire en contexte de pandémie. Comme nous avons pu nous appuyer sur les avis nombreux et éclairés de la majeure partie de la population, nous sommes plus assurés d'être restés proches de vos besoins et de vos attentes lors de cette démarche.

Plusieurs collaborateurs de la MRC ont aidé à enrichir les informations nécessaires à l'élaboration des volets qui forment les bases économiques, sociales et environnementales du portrait de Saint-Germain. Nous tenons donc à remercier le personnel de la MRC de Kamouraska pour cette généreuse contribution, relayée par madame Marijo Couturier-Dubé, membre du groupe et précieuse guide de l'ensemble de notre démarche.

Merci à madame Marie-Ève Michaudville qui a documenté les modèles porteurs de développement domiciliaire qui orienteront le travail sur ce sujet. Bienvenue à monsieur François Garon, organisateur communautaire du CISSS Bas Saint-Laurent et à Mme Sabrina Roy, travailleuse de rang, personnes précieuses lors de la réalisation des actions à venir.

# Le plan de développement de Saint-Germain, c'est quoi ? Il s'appuie sur quels principes ? Qui le porte ?

---

Le plan de développement...

C'est un outil pour :

- Guider le développement de la municipalité et orienter les décisions vers les actions à réaliser et les investissements à y consacrer;
- Mobiliser l'engagement de la communauté.

Les principes fondateurs du plan :

- Sa réalisation est possible grâce à l'intérêt et à l'engagement de tout.e citoyen.ne à travailler à son déploiement dans la communauté;
- Les liens de communication fluides entre les divers groupes concernés par le développement sont la condition de base de sa réussite et du plaisir qu'en tireront les citoyens à y contribuer.



Les personnes qui le portent :

- Les membres du conseil municipal assurent le leadership et la gestion de l'organisation municipale.
- Le comité de développement local collabore avec le conseil municipal à la consultation auprès de la population, des organismes et des entreprises en vue de connaître les besoins, de favoriser la concertation et le partenariat et d'établir des priorités d'action. Les membres de ce comité veillent au développement économique, environnemental, social et culturel de la communauté. Ils suscitent l'intérêt de la communauté et des organismes à se développer de façon durable.
- Les comités citoyens et les organismes du village s'engagent dans un chantier ou une démarche précise du plan d'action.

## La parole du maire et du conseil municipal

---

Suggestions d'idées :

- Présentation de Saint-Germain selon vous;
- Les valeurs de fond qui guident vos actions et prises de décision;
- Votre engagement envers le plan de développement;
- Une démarche sur 10 ans, pourquoi ?
- etc

Validation

## Portrait de Saint-Germain

---

Les faits liés à la vie économique, sociale et communautaire ainsi qu'environnementale de Saint-Germain constituent un premier angle du portrait<sup>1</sup>. Les résultats de la consultation par questionnaire apporteront l'avis des citoyens sur divers thèmes liés au portrait. Les données présentées dans le portrait sont tirées d'un Portrait plus détaillé et des données brutes du questionnaire.<sup>1a)-1b)</sup>

### Volets

#### Volet économique

##### De petites entreprises diversifiées

Le village de quelque 300 résidents, plus petite municipalité du Kamouraska, compte une quarantaine de très petites entreprises, agricoles, de services ou professionnelles. Dans les dernières années, des entreprises des secteurs de la restauration, de l'hébergement, de la construction, du transport et de la culture ont émergé.

Les locations de logements à court terme augmentent à Saint-Germain, surtout pour satisfaire à la demande de gîtes touristiques en été.

Le Cirque de la Pointe Sèche a ouvert ses portes au public à l'été 2019, complétant ainsi le développement amorcé de la Pointe Sèche par la ferme le RAKU, les Jardins de la Mer et l'entreprise Le Racoin; depuis 2020, il habite l'église et a ouvert quelques gîtes en montagne à l'été 2021.

La Coop des Champs offre un service d'accueil et de rafraîchissement au chalet des Cabourons depuis l'été 2018. Ainsi, les marcheurs de Saint-Germain et de l'extérieur ainsi que les gens du village ont la possibilité de se ravitailler grâce aux produits cultivés et transformés par les membres de la Coop.

##### Les secteurs bioalimentaire et forestier en mutation

Le secteur agricole est au premier rang de l'emploi des germainiens. Il occupait 40 personnes sur les 195 représentant la population active de 2016.<sup>2</sup> En 2020, il représentait 3 M \$ de revenus à Saint-Germain. Sans qu'ils soient quantifiés à l'échelle de Saint-Germain, il est possible d'affirmer que ces revenus, additionnés aux emplois de ce secteur, ont un impact « direct », « indirect » et « induit » sur l'économie régionale.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Le portrait de Saint-Germain ne peut être valide qu'en tenant compte des changements rapides que le village a rencontrés lors des deux dernières années. Comme les données disponibles remontent pour la plupart au recensement de 2016, il est important de lire ce portrait en y ajoutant votre connaissance des changements occasionnés par la mouvance démographique grandissante depuis 2018.

Les types de productions agricoles sont de plus en plus diversifiés à Saint-Germain. On compte en effet 14 entreprises<sup>4</sup> dans ce secteur dont les productions sont les suivantes<sup>5</sup> : productions laitière, bovine et porcine, cultures traditionnelle et biologique de céréales, légumineuses, oléagineux et autres grains, fourrage, vignoble, pommeraie, maraîchers biologiques, cueillette d'algues, de plantes sauvages de bord de mer et transformation de produits céréaliers.

De ces entreprises maraîchères ou de cueillette, certaines vendent directement aux consommateurs. Ce contact direct entre le producteur et le client est une valeur ajoutée pour eux deux et pour l'économie locale et régionale. L'achat de proximité n'est cependant pas possible pour certains types de productions, dont la transformation et la vente se font à l'extérieur de la région.

Toutefois, certains enjeux fragilisent cette force du territoire qui sont :

- L'acquisition et l'accaparement des terres par des non-résidents;
- La surenchère du prix des terres et leur accès difficile voire impossible, à la relève apparentée ou non-apparentée;
- La non-disponibilité de petites superficies qui pourraient être mises en culture, soumises aux règles contraignantes du CPTAQ.<sup>5</sup>

On compte aussi sur le territoire deux entreprises de production forestière situées dans la partie est du rang Mississippi. Leurs activités sont intrinsèquement liées à la protection de la biodiversité et du paysage.

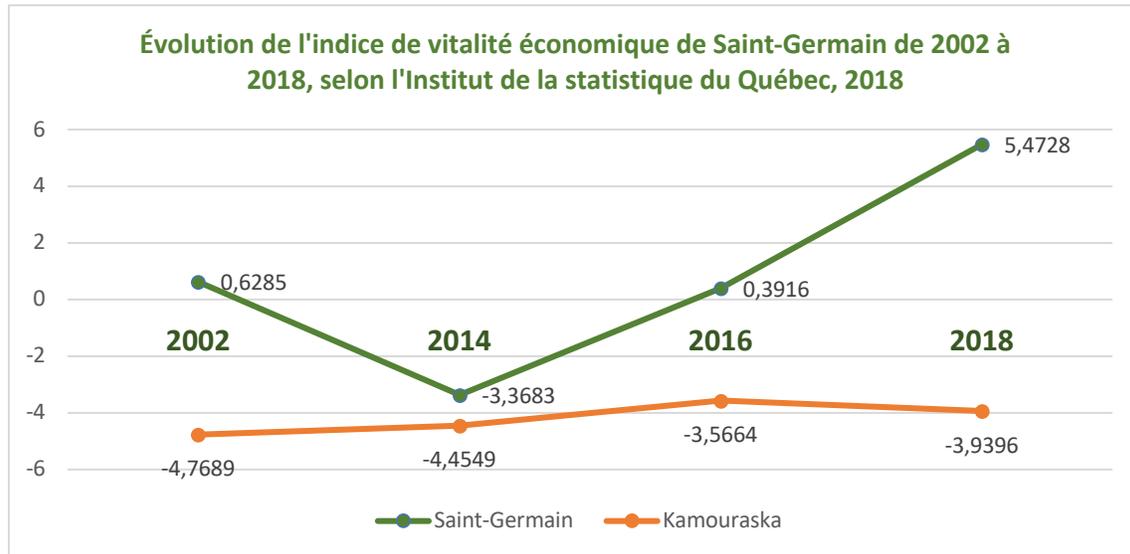
### **Les emplois et leurs lieux d'exercice**

Outre les emplois exercés en agriculture, les germainien.e.s travaillent dans le secteur de la construction, de la fabrication, du commerce de détail, dans le domaine des arts, de l'éducation, des services sociaux et de santé, de la restauration et de l'hôtellerie ainsi que dans l'administration publique.

En 2016, 18 % de la population active travaillait à domicile, comparativement à près de 11 % pour l'ensemble de la MRC de Kamouraska, tendance qui a probablement grandi dernièrement. Des 115 personnes qui avaient un lieu de travail fixe, 80 se déplaçaient à l'intérieur de la MRC et 25 se rendaient à l'extérieur du Kamouraska pour le travail.<sup>6</sup>

### L'indice de vitalité économique de la municipalité

L'indice de vitalité économique<sup>2</sup> de Saint-Germain est remarquable. Cet indice est de 5,472 en 2018, après avoir oscillé sur 16 ans toujours de façon un peu plus élevée que la MRC de Kamouraska. Il se situe au premier rang des 17 municipalités du Kamouraska, au troisième des municipalités du Bas Saint-Laurent et au deuxième quintile des municipalités du Québec.<sup>7-8</sup>

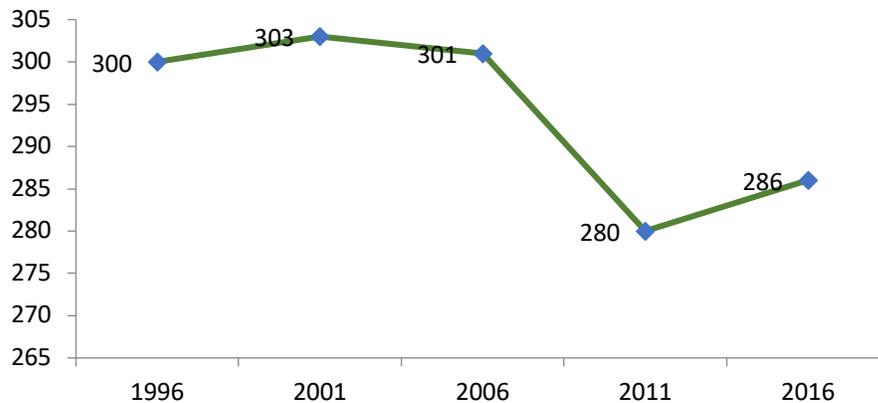


<sup>2</sup> L'indice de vitalité économique d'une municipalité est basé sur la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs : 1-le taux de travailleurs de 25 à 64 ans (indicateur MARCHÉ DU TRAVAIL); 2-Le revenu total médian des 18 ans et plus (indicateur NIVEAU DE VIE); 3-Le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 5 ans (indicateur DÉMOGRAPHIQUE).<sup>7</sup> Il permet d'établir l'évolution d'une municipalité dans le temps et de la comparer avec d'autres municipalités de la province.

## Volet social

### L'augmentation de la population

Le Québec a connu une croissance démographique de 14,4 % de 1996 à 2016, comparativement à une diminution observée dans les MRC du Bas Saint-Laurent.

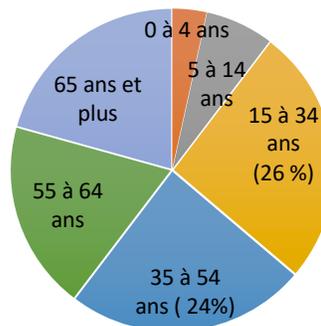


La variation de la population de Saint-Germain entre 1996 et 2016, selon Statistique Canada

À Saint-Germain, cependant, une tendance à la hausse se profile. L'arrivée de nouvelles familles depuis 2018, particulièrement importante depuis la Covid, confirme l'apport de migrations interrégionales à l'élargissement de la population de Saint-Germain, phénomène présent depuis les années 1970. En effet, les résidents qui n'étaient pas nés à Saint-Germain constituaient en 1990 41 % de sa population alors qu'ils en formaient 60% en 2018.<sup>9</sup>

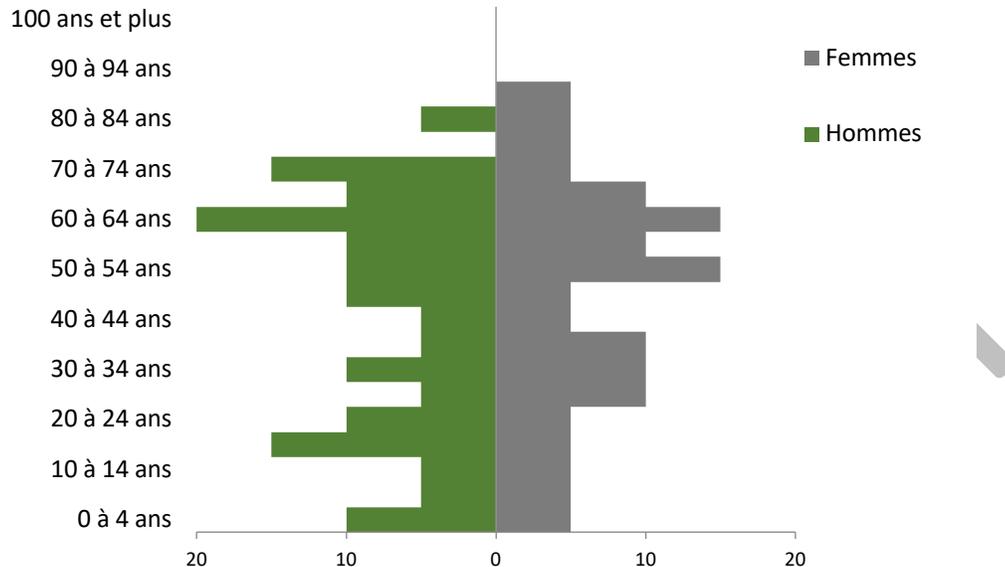
### Une population qui rajeunit

Entre 2011 et 2016, l'âge médian de la population de Saint-Germain est passé de 50,3 ans à 47,7 ans, ce qui s'explique par l'importante proportion des citoyens de 15 à 54 ans. Effectivement, les proportions des 15 à 34 ans et des 35 à 54 ans sont similaires à celles des mêmes groupes d'âge de la province.



La répartition des groupes d'âge de Saint-Germain en 2016 selon Statistique Canada

En 2016, les 60 à 64 ans sont les plus nombreux dans la pyramide des âges. En 2021, ils ont vieilli de cinq ans. On remarque une portion importante des hommes chez les 15 à 19 ans et, au contraire, aucun chez les 75 à 79 ans.



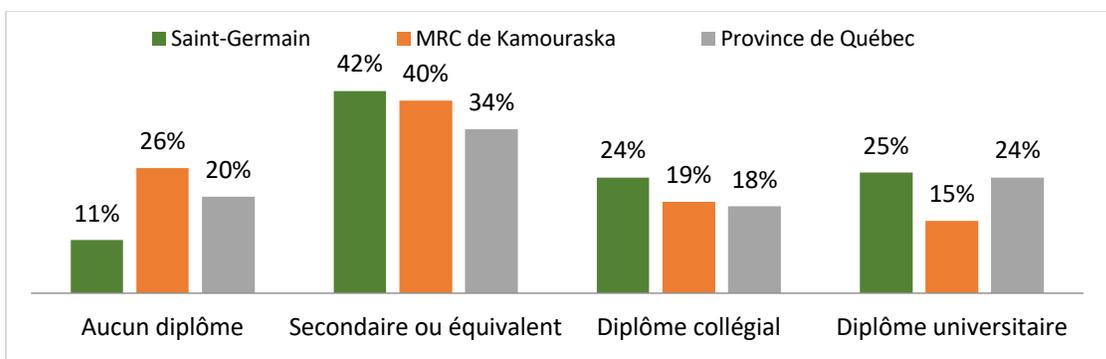
Pyramide des âges de Saint-Germain en 2016, selon Statistique Canada

Ces données décrivent la réalité des groupes d'âge il y a déjà cinq ans.<sup>10</sup> Elles prendront un sens différent à la lumière des dernières migrations interrégionales au Québec en 2019-2020. En effet, au cours de cette seule année, la MRC de Kamouraska enregistre un solde migratoire positif de 101 personnes. Les groupes d'âge les plus peuplés qui sont venus habiter au Kamouraska sont les 25-44 (59 personnes), les 45-64 (72 personnes)<sup>11</sup>. En 2020, six maisons ont été nouvellement acquises à Saint-Germain.

### Des citoyens scolarisés

Depuis les 10 dernières années, le niveau de scolarité des citoyens de Saint-Germain connaît une hausse importante, accompagnée d'une importante diminution des personnes n'ayant aucun diplôme.

42 % de la population âgée de 15 ans et plus de Saint-Germain possède en 2016 un diplôme de niveau secondaire, comparativement à 40 % pour la MRC de Kamouraska et 34 % pour le Québec. Le pourcentage de diplômés de niveau collégial est de 24 % à Saint-Germain, comparativement à 19 % pour le Kamouraska et 18 % pour la province. La proportion de diplômés universitaires est également plus élevée à Saint-Germain qu'au Kamouraska et au Québec.



Les niveaux de scolarité comparés chez les 15 ans et plus lors du recensement 2016

### Une disparité sociale: deux classes aux extrémités basse et élevée des revenus des ménages

Le revenu médian des ménages de Saint-Germain a augmenté de 1,8 % en 10 ans, se comparant à celui observé au Québec (2 %). Au cours de cette même période, le revenu médian des ménages du Kamouraska a augmenté de 6,3 %.

Les revenus médians des ménages comparés lors des recensements 2006 et 2016

Revenu médian des ménages	Saint-Germain	MRC de Kamouraska	Province de Québec
2006	51 414 \$	51 583 \$	58 678 \$
2016	52 352 \$	54 854 \$	59 822 \$

On remarque que 16 % des ménages de Saint-Germain ont un revenu annuel de moins de 20 000 \$, comparativement à 12 % pour le Kamouraska et aussi 12 % pour le Québec. Au sommet des classes de revenus, 20 % des ménages de Saint-Germain ont un revenu annuel de plus de 100 000 \$.

Les proportions correspondant aux classes de revenu comparées des ménages privés

Classe de revenu des ménages privés	Saint-Germain	MRC de Kamouraska	Province de Québec
Moins de 10 000 \$	0 %	2 %	3 %
10 000 \$ à 19 999 \$	16 %	10 %	9 %
20 000 \$ à 29 999 \$	8 %	10 %	10 %
30 000 \$ à 39 999 \$	12 %	13 %	10 %
40 000 \$ à 49 999 \$	20 %	10 %	10 %
50 000 \$ à 59 999 \$	8 %	10 %	9 %
60 000 \$ à 69 999 \$	8 %	8 %	8 %
70 000 \$ à 79 999 \$	8 %	8 %	7 %
80 000 \$ à 89 999 \$	8 %	6 %	6 %
90 000 \$ à 99 999 \$	4 %	6 %	5 %
100 000 \$ et plus	20 %	17 %	24 %

## Un secteur de l'habitation sensible

### Des maisons « âgées »

On dénombre à Saint-Germain un total de 163 logements privés. Un peu plus de 11 % de ces logements privés ne sont pas occupés à l'année. 145 logements privés sont occupés de façon permanente par 86 % de propriétaires et 17 % de locataires. Les données du Tableau 5 illustrent que la majorité des logements privés ont été construits en 1960 ou avant.

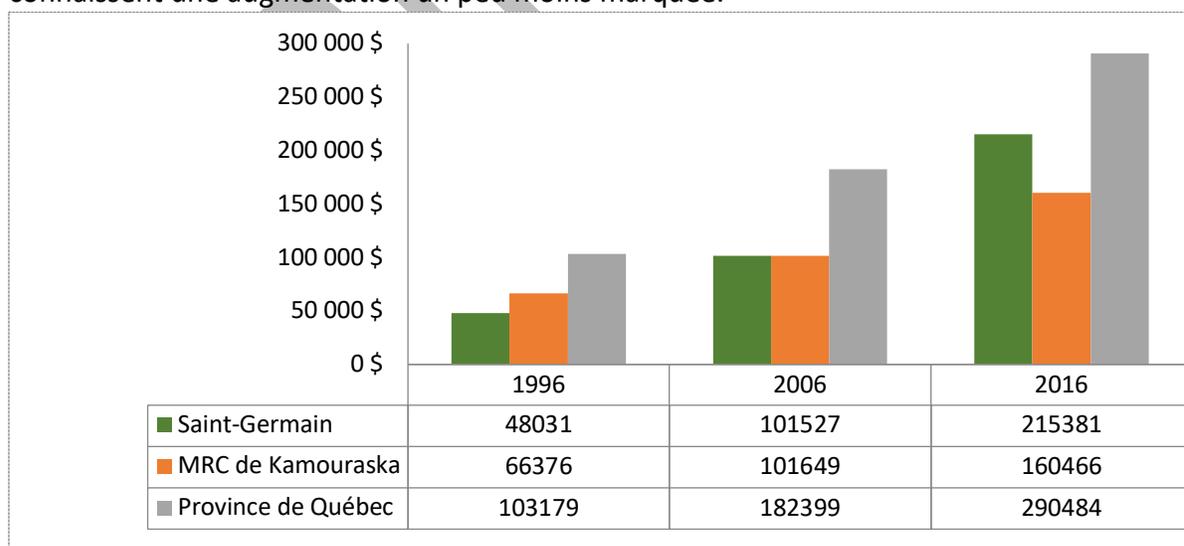
### La répartition des logements privés à Saint-Germain selon leur année de construction

Année de construction	Pourcentage des logements
1960 et avant	62,1 %
1961 à 1980	6,9 %
1981 à 1990	10,3 %
1991 à 2000	6,9 %
2001 à 2010	0 %
2011 à 2016	6,9 %

Par ailleurs, 13,8 % des logements privés requièrent des réparations majeures, comparativement à 7,6 % pour la MRC de Kamouraska et 6,4 % pour le Québec. 100 % des propriétaires ou des locataires de logements privés consacrent moins de 30 % de leur revenu aux frais de logement.

### Des maisons rares aux coûts élevés

Peu de maisons sont disponibles à Saint-Germain. Aussi, depuis les 20 dernières années à Saint-Germain, la valeur moyenne estimée par les propriétaires de leurs logements privés en situation hypothétique de revente a connu une hausse importante. Elle a plus que doublé à chaque période de 10 ans, en comparaison à la région et à la province qui connaissent une augmentation un peu moins marquée.<sup>12</sup>



La valeur moyenne estimée par les propriétaires de leurs logements privés, selon Statistique Canada

Ces estimations valident l'appréhension des citoyens concernant l'accès à la propriété chez les nouveaux arrivants et les jeunes familles.

## **Des équipements et des infrastructures à actualiser**

### **Les systèmes d'aqueduc et d'égouts**

Le système d'installation de distribution d'eau potable de Saint-Germain dessert 112 citoyens<sup>13</sup>. La quantité d'eau suffit à la demande, mais sa qualité pose un problème aux citoyens ayant accès au système lorsque la quantité de nitrates dans l'eau dépasse le seuil acceptable à la consommation. Le branchement du nouveau système d'égouts se fera sous peu.

### **La voirie**

Dans l'ensemble, la voirie de Saint-Germain est en bon état. Quelques travaux de réfection demeurent à réaliser dans la section de la Route Saint-Germain.

### **Les espaces communautaires**

La salle communautaire, incluant le Théâtre des Prés, accueille en temps normal plusieurs activités familiales et culturelles. On retrouve au deuxième étage une petite salle de rencontre disponible pour des rencontres de petits groupes et les membres du conseil municipal. Un espace est partagé temporairement dans le sous-sol par le bureau de poste et la bibliothèque. L'utilisation et la rénovation de ces espaces sont à repenser.

La municipalité ne dispose actuellement pas d'un bureau et d'un garage municipal. La cabane de la patinoire est utilisée en hiver. Sa rénovation sera bienvenue.

Depuis l'été 2018, la Coop des Champs s'est installée au chalet des Cabourons et y offre nourriture et informations touristiques tout au long de la saison estivale. En 2019, ses galeries extérieures ont été rénovées. D'autres travaux sont à prévoir pour mettre ce bâtiment à niveau. La pérennité des services offerts au Chalet demeure un défi à relever annuellement.

### **L'internet haute vitesse**

Les engagements gouvernementaux du printemps 2021 permettent d'espérer l'installation de la fibre optique partout sur le territoire. L'augmentation du télétravail repose sur ce type de service.

## **Des loisirs rassembleurs**

### **Les activités culturelles, sportives et communautaires**

Avant la pandémie, les rituels des fêtes communautaires commençaient à s'insérer dans la vie des villageois, majoritairement sous l'initiative du comité *Les activités de Saint-Germain*. L'ensemble de ces activités sont initiées bénévolement et autofinancées. Voici des exemples de ces fêtes inspirées pour la plupart des habitudes de rencontres de plusieurs générations au village.

- La « fête au village » annuelle pour toute la communauté où sont accueillis les nouveaux arrivants, bébés et adultes;
- Le symposium de peinture du Kamouraska;
- Les spectacles du ROSEQ;
- L'activité de cabane à sucre;
- Les jeux de société le dimanche après-midi ;
- La marche aux flambeaux à l'entrée du sentier du Cabouron l'hiver ;
- Le ballon balai, tournoi de hockey intermunicipal ;
- Le théâtre d'improvisation ;
- La projection de films ;
- Les spectacles de musique, banquets géorgiens, fêtes des récoltes ;
- En devenir, les spectacles du Cirque de la Pointe Sèche.

#### **Des équipements et infrastructures de loisirs et de sport en développement**

- La patinoire a été rénovée en 2017 : les gens l'utilisent autant l'été (tennis) que l'hiver (patin et ballon balai);
- Le parc familial *Le Cabout'chou* est en croissance, les pousses vertes et les enfants y grandissant; un espace familial comprend des lits de plantation d'arbres et d'arbustes dont les fruits seront comestibles, des bancs ombragés par des tonnelles, accompagnés d'un panneau d'exercices pour les adultes;
- Le sentier du Cabouron, doté de panneaux d'interprétation et de bornes géo-référencées, est entretenu par Parc Bas-Saint-Laurent depuis l'été 2016;
- L'enseigne du parc nouvellement nommé *Hélène Migneault-Labrie*, ouvre maintenant le site de la vieille école. Un jeu de pétanque est disponible dans cet espace. Un jeu de fer s'en vient.

#### **Une gouvernance à démocratiser**

Le conseil municipal constitue le lieu démocratique premier des citoyens. L'exercice d'une gouvernance appuyée par la participation citoyenne est la condition favorisant un développement ancré dans le dynamisme et les valeurs du milieu.

#### **Les outils de communication**

La municipalité possède un site internet officiel dont les potentialités du site sont sous-utilisées, l'animation n'y étant pas exercée. Par ailleurs, une page Facebook est peu animée par une bénévole du comité du 125<sup>e</sup> depuis 2018 alors que le comité *Les activités de Saint-Germain* anime régulièrement sa page.

Les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil municipal ainsi que les avis d'élections se retrouvent sur le mur physique de la salle municipale. Le calendrier des rencontres et les procès-verbaux sont sous la section **Vie citoyenne** et sous un cercle animé sur la **page d'ouverture** du site Internet.

La salle municipale est munie d'un système informatique permettant la projection d'informations et la bibliothèque dispose d'un ordinateur accessible aux citoyens pendant ses heures d'ouverture. Au besoin, un feuillet d'informations est transmis aux citoyens concernant les règles municipales, les activités du village et la sécurité civile. Il n'y a pas de feuillet régulier d'informations ou de journal municipal. Mis à part ces manques, les outils sont là, utilisés dans le strict et limité respect de la légalité.

#### **La communication entre les membres du conseil municipal, les comités et les citoyens**

Depuis plusieurs années, il y a peu d'élections municipales, les postes vacants étant simplement remplacés. À l'instar de plusieurs municipalités au Québec, les faibles taux de participation citoyenne aux séances du conseil et aux élections municipales soulèvent l'enjeu de la démocratie municipale. Peu de citoyens assistent aux réunions officielles du conseil municipal.

Dans notre petite municipalité, les canaux de communication entre les membres des comités et les membres du conseil municipal sont ouverts, sans être organisés de façon efficiente.

#### **Une communauté bénévole « tissée serrée » autrement**

Plusieurs bénévoles, de divers organismes et comités, consacrent du temps à rendre le village toujours plus beau, plus attractif et plus vivant! L'engagement citoyen progresse par ses objets et ses manifestations.

Saint-Germain compte 8 comités bénévoles. Un exemple de ceux-ci : planifiées et gérées par un comité bénévole, les fêtes du 125<sup>e</sup> célébrées en 2018 ont eu un impact positif sur la cohésion sociale de Saint-Germain.

Les citoyens sont solidaires et attachés aux éléments physiques et culturels qui composent leur milieu de vie, tel le circuit du Cabouron, la plage de Saint-Germain, l'église et le Théâtre des Prés (ROSEQ). Le dynamisme humain qui caractérise la population rayonne bien au-delà de Saint-Germain.

Ce dynamisme traditionnellement soutenu par des comités stables est en mutation. On ne parle pas ici de relève absente mais d'une relève bénévole qui s'engage ponctuellement pour une cause, une action communautaire en lien avec ses valeurs ou ses besoins. Les membres de cette relève s'impliquent pour se divertir, solidariser ou changer concrètement leur milieu de vie.

Aucune ressource rémunérée ne porte la responsabilité du développement de Saint-Germain, ce qui pèse plus lourd sur les épaules de la direction générale et des bénévoles qui auraient besoin d'aide pour contribuer plus efficacement au développement de leur village, dans une perspective de pérennité et de continuité. Saint-Germain est le seul village du Kamouraska qui ne dispose toujours pas d'une Politique des Aînés et de la Famille, politique qui baliserait la vision de son rôle auprès des cellules familiales et lui ouvrirait les budgets consacrés à l'appui au mieux-être et à la santé des familles et des aînés.

## Le patrimoine

### Les documents, les bâtiments et les petits patrimoines, témoins de notre histoire

Les documents historiques édités par la municipalité et accessibles à la bibliothèque sont liés aux fêtes commémoratives du 100<sup>e</sup> et du 125<sup>e</sup><sup>14-15</sup> où la municipalité conserve les témoignages audios de bâtisseurs et d'anciens de Saint-Germain accessibles à la bibliothèque, accompagnés d'un document audio-visuel intitulé « *Mémoire et Ancrage* ». La Pointe-Sèche, site du Manoir Rankin, où se trouve aujourd'hui le Cirque de la Pointe-Sèche a été reconnu « site du patrimoine » par la municipalité, en 2004, sous l'appellation « Site du Patrimoine pour le domaine de la Seigneurie de l'Islet-du-Portage ». <sup>16</sup>

Le cœur du village de Saint-Germain présente une architecture d'intérêt, avec, notamment, l'église, la salle municipale incluant le Théâtre des Prés, la Maison du Rendez-vous et le presbytère.

L'**Inventaire des petits patrimoines de Saint-Germain**, réalisé par Ruralys en 2005 et révisé par la MRC de Kamouraska en 2018, présente des bâtiments agricoles, un hangar, une composante de l'école de rang, des croix de chemins et le calvaire situé sur la 132 érigé en 1850 par l'abbé Édouard Quertier et sculpté par Berlinguet. Le calvaire a d'ailleurs été restauré en 1930, 1982, repeint aux alentours de 2014 et vient d'être réparé en 2020 par le sculpteur Benoi Deschesnes.

L'église est maintenant la propriété du Cirque de la Pointe Sèche qui verra à son rayonnement lors des prochaines années.

### Le patrimoine paysager, son histoire et sa beauté

Le fleuve Saint-Laurent avec les montagnes de Charlevoix en arrière-plan, les rangs, les champs agricoles, les cabourons, le noyau villageois et le circuit du Cabouron composent le paysage rural de Saint-Germain.

Les corridors panoramiques, dont la Route des Navigateurs (132), les routes champêtres, le 2<sup>e</sup> rang, la Route de Saint-Germain, le rang des Côtes et le Rang Mississippi, ainsi que le sentier du Cabouron et son belvédère du Faucon offrent des points de vue d'intérêt régional et des perspectives visuelles remarquables. Dans le fleuve, l'île Dumais et l'île au phoque pourraient éventuellement être protégées, en collaboration avec la Société Provencher. Paul-Louis Martin guide clairement le regard à poser sur l'interaction entre le patrimoine bâti et le patrimoine paysager et les décisions d'aménagement éventuelles à Saint-Germain<sup>17</sup>.

## Volet environnement physique et protection des ressources naturelles

### Une zone agricole en relief

#### Un relief distinctif

Saint-Germain se situe dans deux grands ensembles physiographiques du Kamouraska, la plaine et le piémont. Au nord de la municipalité, la plaine uniforme est composée de sol argileux. Elle représente environ 30 % du territoire de la municipalité; son altitude varie entre 0 et 20 mètres. Quelques cabourons rompent son uniformité. En surplomb, le piémont représente 70 % de Saint-Germain et son altitude varie entre 20 à 130 mètres. On y retrouve plusieurs paliers entrecoupés de cabourons dont certains peuvent avoir 190 mètres d'altitude. Le village même de Saint-Germain est construit sur une terrasse ayant déjà été une plage marine. Il est possible de remarquer la limite de l'ancien rivage longer le nord du rang des Côtes et du rang Mississippi<sup>18</sup>.

#### Une zone agricole convoitée à protéger

99 % du territoire de la municipalité se trouve en zone agricole, partagé par un nombre restreint de producteurs. Le périmètre urbain représente donc 1 % du territoire de Saint-Germain. Les terres agricoles de Saint-Germain qui façonnent le paysage rural sont majoritairement de très bonne qualité et propices à l'agriculture. En matière de respect et d'enrichissement naturel des sols, des innovations sont en cours.

#### Brise-vents

Pour lutter contre l'érosion éolienne et enrichir les sols, des haies de brise-vent ont poussé sur quelques terres de Saint-Germain depuis une dizaine d'années.

#### Prairies

Les prairies sont le meilleur moyen de garder un sol couvert de végétaux vivants à l'année, ce qui permet une bonne structure du sol, diminue ou élimine le ruissellement des intrants ainsi que l'érosion. Depuis quelques années, quelques producteurs essaient d'appliquer ce principe aux cultures annuelles avec les techniques de SCV (semi-direct sous couverture végétale vivante), les cultures intercalaires ainsi que les systèmes à doubles cultures. Les premiers essais en ce sens s'avèrent très prometteurs. Malgré l'intensification des grandes cultures depuis les dernières années, beaucoup de prairies (en fourrages) nourrissent les troupeaux majoritairement laitiers. La présence des productions animales permet ainsi la fertilisation organique encore avantageusement utilisée sur une majorité de nos sols.

#### Désherbage

En ce qui concerne le travail des sols, on dénombre de plus en plus de producteurs maraîchers qui utilisent le désherbage mécanique et/ou manuel. Il y a aussi des productions de grandes cultures en régie biologique qui contrôlent les mauvaises herbes par des rotations courtes ou par désherbage mécanique.

### **Transition écologique**

Tout comme les méthodes de culture biologique, l'ensemble de ces pratiques soutiennent le défi de l'incontournable transition écologique posé par les changements climatiques. Cependant, comme partout au Québec, les faits demeurent inaccessibles sur la protection effective des bandes riveraines et sur l'utilisation de pesticides et de produits apparentés au glyphosate dont les effets démontrés sur la biodiversité et la santé humaine sont reconnus et alarmants. Les préoccupations citoyennes sont élevées face à la protection de l'environnement. L'adoption de pratiques agricoles soucieuses de l'environnement et le partage d'informations entre les producteurs et les citoyens font donc partie des défis importants en vue de la protection de notre territoire et du maintien de la cohabitation harmonieuse en milieu agricole à Saint-Germain.<sup>19</sup>

### **Une qualité variable d'eau potable**

Le système d'installation de distribution d'eau potable de Saint-Germain dessert 112 citoyens. La qualité de l'eau est menacée à certains moments par la concentration de nitrites-nitrates qui dépasse la norme québécoise pour l'eau potable. Depuis avril 2021, un projet de deux ans, financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), mené en parallèle avec une étude de l'UQAR sur la dynamique des eaux souterraines, permettra au Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud d'accompagner les producteurs agricoles dans les modifications de pratiques visant la réduction des nitrites-nitrates.

### **Des cours d'eau, bandes riveraines et milieux humides à protéger**

L'ensemble des petits bassins versants couvre 75 % du territoire de la municipalité. Le 25 % restant est occupé par le bassin versant de la rivière Goudron. Ce bassin versant est situé au sud, dans le piedmont.

On retrouve au nord du territoire municipal l'aboteau Saint-Louis/Saint-Germain qui longe le fleuve sur un peu plus de 5 kilomètres. Plusieurs cours d'eau (Moreault et Lapointe) sont dirigés vers le canal intérieur de cet aboteau.

À Saint-Germain, toute la côte est sensible à la submersion en raison de sa basse altitude. Les zones situées sous l'élévation des crues centenaires sont réputées inondables. La majeure partie de ces zones inondables de Saint-Germain est constituée de terres agricoles protégées par les aboteaux. Des sections de la route 132 se retrouvent aussi dans cette zone ainsi que quelques résidences<sup>20</sup>.

Saint-Germain compte sur une bonne surface de marais pour dissiper l'énergie des vagues et ainsi protéger ses berges contre les risques côtiers. Certains ont été endigués, mais plusieurs d'entre eux sont encore à l'état naturel. Ils sont vastes et abritent une biodiversité exceptionnelle, une grande richesse à protéger des activités humaines.

Plus petits et souvent perdus dans le paysage, les milieux humides que sont les petits étangs sont des endroits dont il importe de prendre soin. Ces milieux ont de nombreuses fonctions dont la filtration naturelle, la régularisation du niveau de l'eau et la conservation de la biodiversité<sup>21</sup>.

La plage de Saint-Germain est bien connue de ses citoyens, de la région et des visiteurs. Au cours des dernières années, on y remarquait une augmentation « exponentielle » de sa fréquentation en période estivale. Les amateurs de camping sauvage étaient de plus en plus nombreux à fréquenter ce site qui n'est pas aménagé pour accueillir les tentes et véhicules récréatifs. Ces activités posaient des défis quant au respect environnemental du lieu, à la propreté, à la sécurité et au respect de la réglementation pour les feux. Devant le besoin de protection de ces lieux, un comité s'est formé à la mi-mai 2021 pour enrayer les comportements des humains qui rendaient leur cohabitation difficile aux autres espèces vivantes. De nouvelles mesures sont imposées.

### **La forêt à gérer de façon durable**

Selon le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska, le couvert forestier de Saint-Germain est de 29,7 %<sup>22</sup>. Saint-Germain fait donc partie des 7 municipalités dont le couvert forestier est inférieur à 30 % de leur territoire respectif. La préservation des espaces boisés contribue à la conservation de la biodiversité.

### **Les transports et déplacements**

#### **Un réseau de routes et de sentiers à partager**

Dans les milieux ruraux, les citoyens se déplacent majoritairement en automobile pour vaquer à leurs occupations.

Le sentier du Cabouron est entretenu par l'organisme Parc Bas-Saint-Laurent. Ce sentier géo référencé est très fréquenté et très apprécié des citoyens d'ici et d'ailleurs.

Le vélotourisme étant de plus en plus populaire dans la région, la Route des Navigateurs (132) est très fréquentée par cette clientèle, notamment en raison de sa vue panoramique. Le décor champêtre du rang Mississipi est aussi connu des amateurs de vélo. Pour le moment, en dépit des efforts de sensibilisation sur le territoire quant au partage de la route, les comportements des marcheurs, des cyclistes ainsi que ceux des automobilistes et des conducteurs de machinerie agricole demeurent à améliorer.

#### **Transport adapté, collectif, covoiturage et déplacements actifs**

La MRC de Kamouraska délègue à l'organisme [TRANS-APTE INC.](#) la responsabilité de l'organisation, de la gestion et du fonctionnement des services du transport adapté et du transport collectif sur le territoire des municipalités participantes.

Selon les données du recensement 2016, le principal mode de transport pour les déplacements est l'automobile (96 %) et quelques déplacements à pied. De plus, la totalité des automobilistes sont des conducteurs et non des passagers<sup>23</sup>. Il est difficile de connaître le nombre exact de personnes qui pratiquent le covoiturage, de façon ponctuelle ou habituelle.

## Les avis des citoyens

En complément aux précédents volets, les avis des citoyens obtenus par questionnaire approfondissent leurs zones de satisfaction, leurs besoins et leurs attentes sur divers aspects de la vie au village. Les lecteurs soucieux de référer aux aspects méthodologiques à l'analyse complète peuvent consulter le document disponible sur le site de la municipalité<sup>24</sup>.

### 1-Les activités sportives, de loisirs, socio-culturelles et communautaires

#### Les activités sportives et de plein air

93 % de participants apprécient les lieux d'activités sportives et de plein air (patinoire, circuit du Cabouron, parcs, plage).

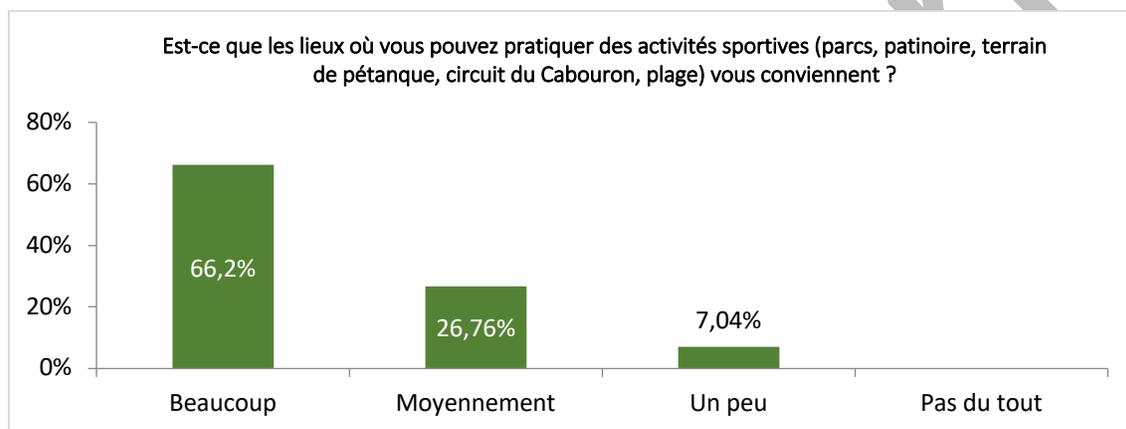


Figure 1-L'appréciation en pourcentages des lieux de pratique des activités sportives de Saint-Germain

On retrouve des suggestions d'aménagement des espaces extérieurs pour plus de modules pour les enfants, pour le soccer, l'escalade intérieure et extérieure, le basket, la randonnée pédestre, le ski de fond, la glissade, la protection de la plage et le vélo de montagne. Des propositions de différentes ligues sportives sont faites.

#### Les activités socio-culturelles

62 % participent globalement aux activités sociales et culturelles à la salle municipale. Cependant, tel qu'illustré à Figure 2, 73 % utilisent un peu et pas du tout la bibliothèque et la boîte à livres.

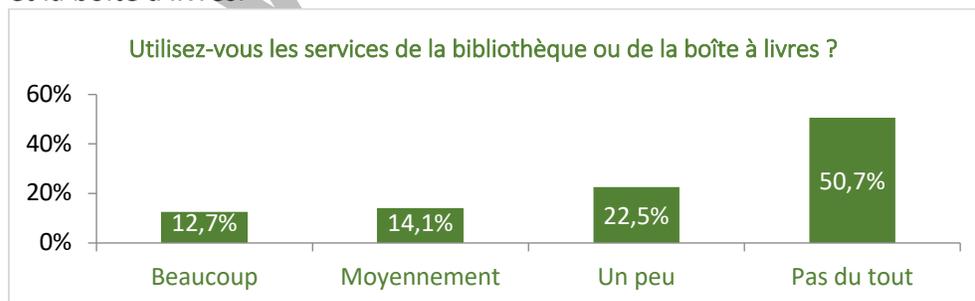


Figure 2-L'utilisation en pourcentages de la bibliothèque et de la boîte à livres de Saint-Germain

Des suggestions d'activités portent sur des activités sociales et culturelles dont ressort une vision communautaire d'accessibilité et de partage : danse, cinéma, partage de semences, cuisine communautaire, club de théâtre, spectacles, cinéma, conférences, causeries, tricot, auteurs invités, etc. La vision d'un lieu central, culturel, de rencontre, dans un lieu physique intégrant ou proche de la bibliothèque, semble ici émerger.

### L'appréciation globale de l'entretien des lieux sportifs et culturels

95 % apprécie l'entretien des lieux sportifs et culturels.

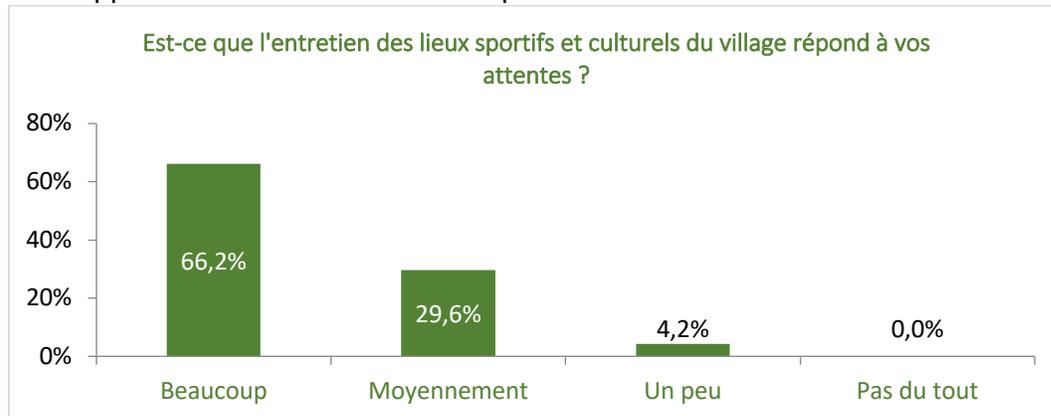


Figure 3-L'appréciation en pourcentages de l'entretien des lieux sportifs et culturels

Les répondants sont satisfaits des opportunités sportives et de plein air, apprécient les lieux sportifs et culturels ainsi que leur entretien.

### Les projets communautaires souhaités

45 réponses qualitatives portant sur des suggestions de projets communautaires souhaités sont ici regroupées ici en sous-thèmes :

- **Projets à maintenir** : symposium, chalet des Cabourons, repas communautaires, personne-guide pour le sentier et pour la Run de lait;
- **Endroits physiques à développer et à mettre en valeur** : paysages et activités de plein air : Portes de l'enfer (escalade); sentier de ski de fond; nouveaux sentiers pédestres;
- **Activités liées à l'agriculture communautaire** : fête des producteurs, jardin communautaire; caveau communautaire; lieu de transformation communautaire;
- **Parcs** : plantes, thé, musique, bancs;
- **Culture** : Bibliothèque multifonctionnelle lieu de rencontre; soirées de « racontage » d'histoires; ensemble de percussions; danse; Qigong; salle de qualité pour les spectacles;
- **Sports** : Sports d'équipe; rénover le chalet des sports;
- **Partage/ bien commun** : Magasin gratuit et/ou de réparation; atelier partagé : outils; cuisine collective MAPAQ disponible pour projets entrepreneuriaux; projet communautaire intégrant l'église, la Maison du Rendez-vous et la bibliothèque;

utilisation de la Maison du rendez-vous à des fins communautaires; café ouvert à l'année; marché extérieur;

- **Stationnement** : enlever les interdictions de stationnement dans le village et à l'ouverture du sentier;
- **Covoiturage** mieux organisé en dehors de Facebook;
- **Développement résidentiel**, accessibilité au logement;
- **Journal local**.

## 2-La cohabitation avec les activités agricoles et touristiques

Ce thème porte sur le voisinage des citoyens avec les activités agricoles et touristiques.

### La cohabitation avec les activités agricoles

76,5 % des citoyens participants considèrent agréable la cohabitation avec les activités agricoles.

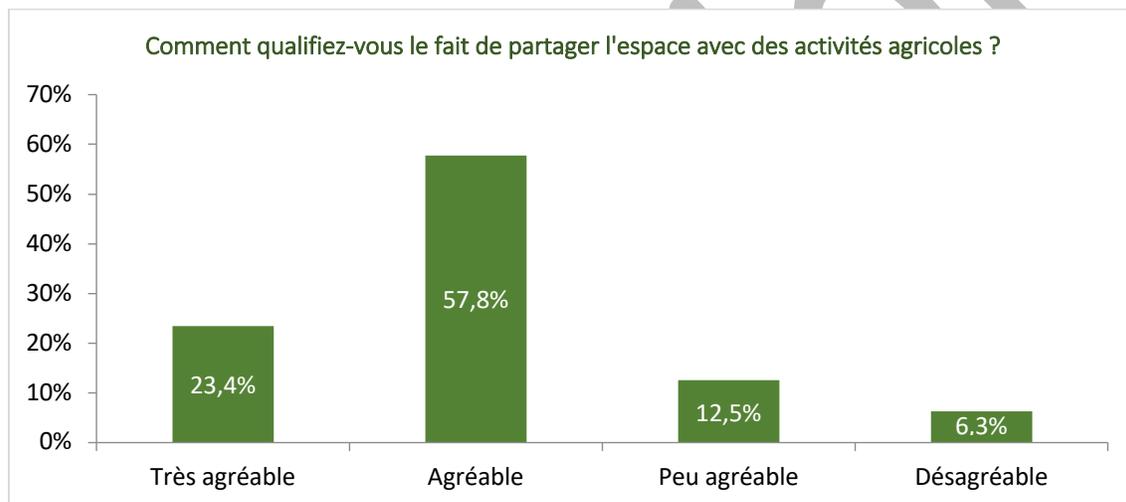


Figure 4- L'appréciation du partage de l'espace avec des activités agricoles en pourcentages

Les commentaires qualitatifs qui portent sur la cohabitation avec l'agriculture sont : 1-des commentaires d'acceptation et d'ouverture (2); 2-des commentaires inquiets de l'impact sur la santé de la pollution des cours d'eau et de l'utilisation des pesticides et herbicides (7); 3-des commentaires inquiets du non-respect des bandes riveraines et de la déforestation (2); 4-des commentaires sur la vitesse excessive des tracteurs et des 4x4 sur les routes de la municipalité et dans le village (3).

### La cohabitation avec les activités touristiques

Il est possible de constater à la Figure 5 que 76,6 % des répondants considèrent agréable la cohabitation avec les activités touristiques. Les 17 commentaires qualitatifs corroborent cette tendance positive. En voici les nuances globales : 1-commentaires liés à une vision positive globale du tourisme vers l'écotourisme (10); 2-Ajustements pratiques suggérés : camping municipal (2); gestion de la plage, plus d'hébergement, abreuvoir public, espace de camping au village, stationnement pour les vans, parc reconnu à la

plage, résidences de tourisme (8); 3-équilibre entre vie communautaire et tourisme (2); 4-fermeture complète à leur présence (1).

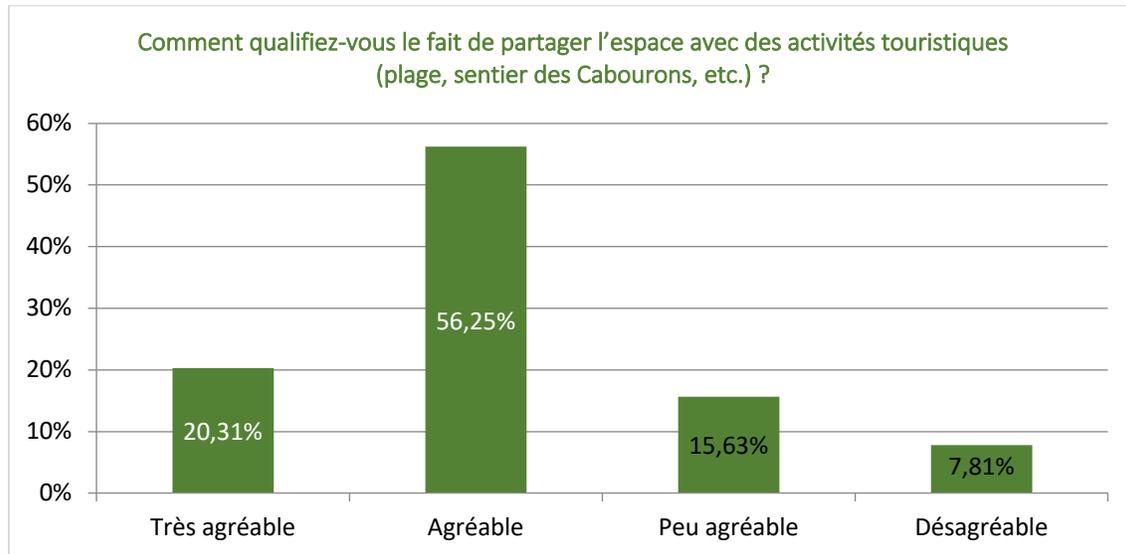


Figure 5- L'appréciation du partage de l'espace avec les activités touristiques en pourcentages

### Les activités touristiques de location à court terme

La réalité nouvelle de résidences de location à court terme à Saint-Germain a été présentée aux citoyens.

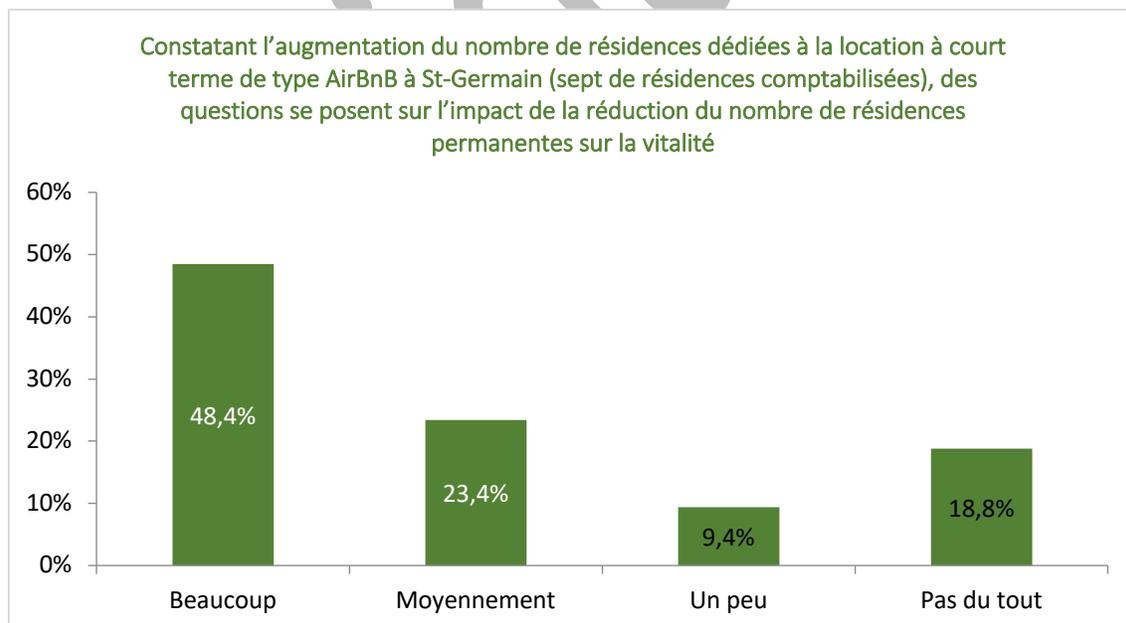


Figure 6- Le degré de préoccupation sur le partage de l'espace avec des activités de location à court terme en pourcentages

81,8 % des répondants se disent préoccupés. Voici une organisation du contenu des 44 commentaires qualitatifs: 1-c'est une priorité de développement (1); 2- Informations sur

l'apport économique de cette activité (2); 2-c'est important pour l'activité touristique et l'hébergement des travailleurs saisonniers (6); 3-risque de dévitalisation (6); 4-acceptable si le propriétaire l'habite (7); 5-nécessité d'une réglementation suivie d'une consultation (11).

### 3-L'alimentation

Les produits alimentaires de Saint-Germain sont intégrés aux achats des participants au questionnaire.

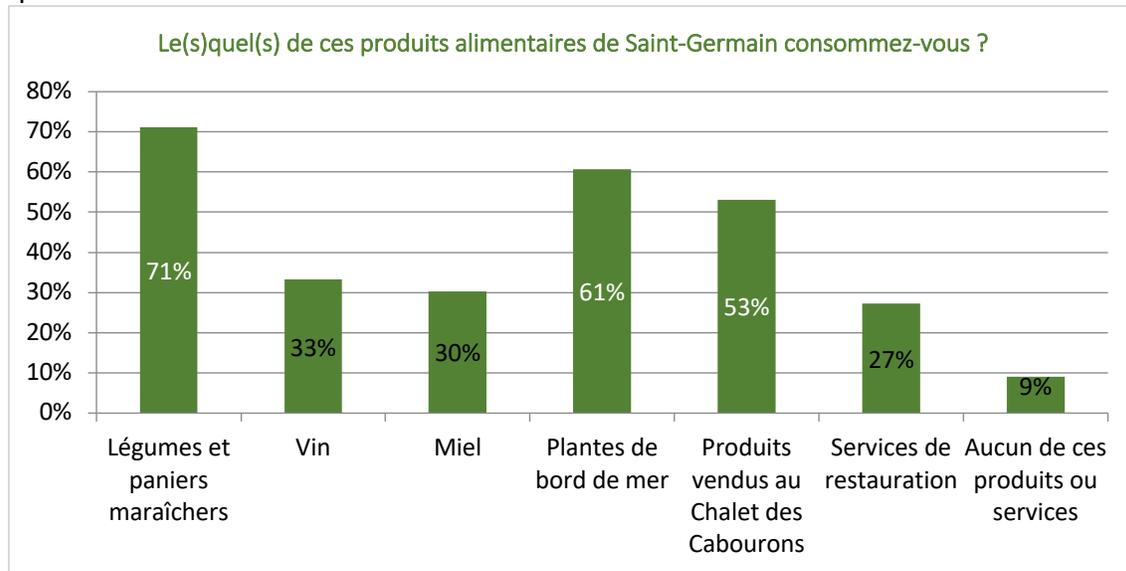


Figure 7- La consommation de produits alimentaires germainiens en pourcentages

Les moyens suggérés de favoriser la production et la distribution élargie de ces produits portent sur le rôle du Chalet des Cabourons, la facilitation de l'accès à des parcelles de terre appropriées à ce type de culture pour augmenter les petites fermes ainsi que la promotion des produits maraîchers de Saint-Germain.

### 4-La protection du milieu

#### La protection de l'environnement et des milieux naturels uniques et fragiles

95,3 % des participants indiquent une préoccupation majeure à l'endroit des milieux naturels, que viennent étayer 39 commentaires qualitatifs. La plage est l'endroit à protéger le plus souvent nommé (15). Plusieurs commentaires concernent la coupe d'arbres et la déforestation en questionnant les types de réglementation encadrant ces activités et leur respect (8). Les cabourons et leurs alentours sont identifiés comme des endroits à protéger de même que quelques autres endroits spécifiques dans la municipalité comme les milieux humides. Des répondants suggèrent la création d'un comité environnemental et de protection du territoire.

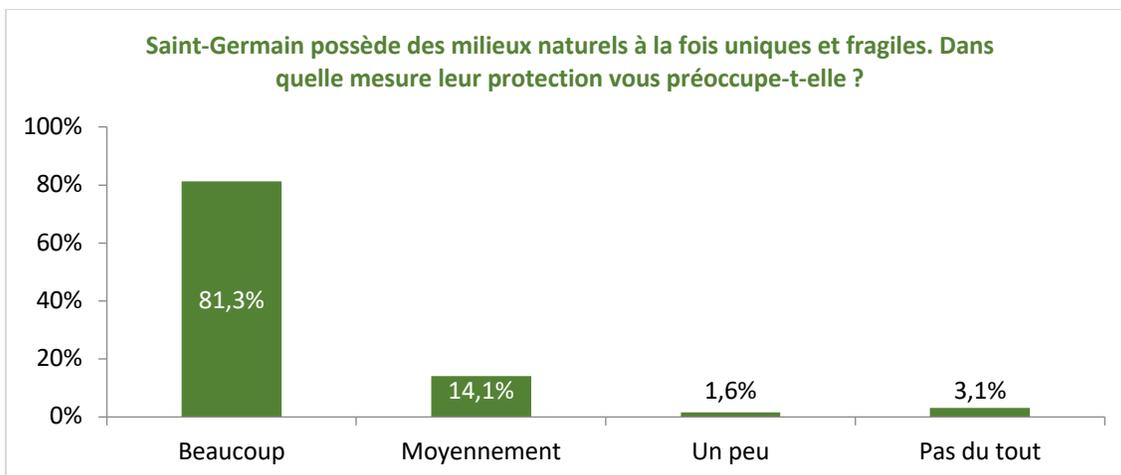


Figure 7- La préoccupation à l'endroit de la protection des milieux naturels en pourcentages

### La protection du patrimoine paysager et architectural

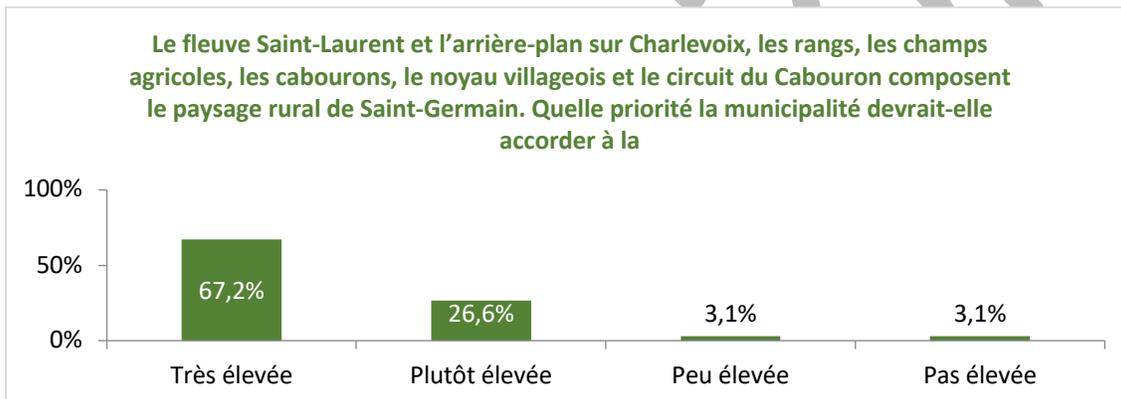


Figure 8-La préoccupation à l'endroit de la protection des paysages en pourcentages

La figure 8 et la figure 9 illustrent un intérêt plus élevé pour la protection des paysages (93,7%) que pour la protection du patrimoine architectural (70,3%), les deux étant tout de même élevés.

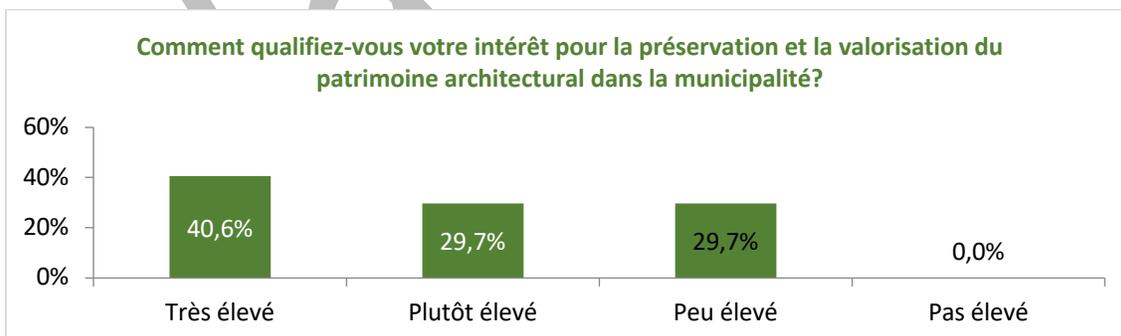


Figure 9- La préoccupation pour la préservation et la valorisation du patrimoine architectural en pourcentages

Les commentaires portent sur la création d'un comité d'urbanisme, sur l'identification de bâtiments à préserver et sur la vision de la municipalité concernant avec la protection du patrimoine.

## 5-La participation citoyenne et la gouvernance

Les attentes des citoyens face à leur propre participation aux décisions municipales concernent des objets de travail éventuels à Saint-Germain, leur fréquence et les modalités de consultation.

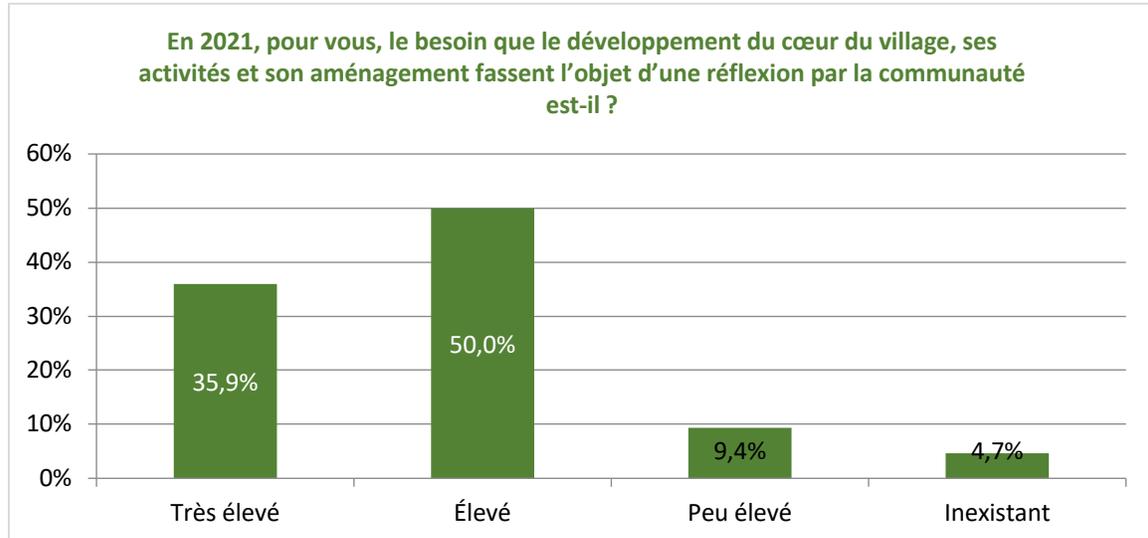


Figure 10- Le besoin d'une réflexion par la communauté sur le développement du cœur du village en pourcentages

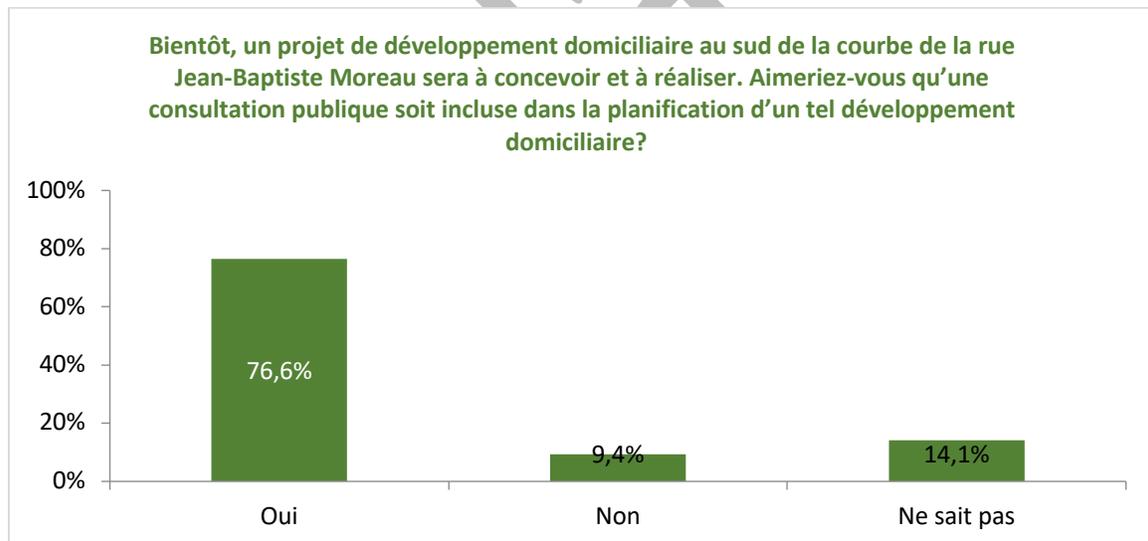


Figure 11- Le besoin d'une consultation publique incluse dans la planification d'un développement domiciliaire en pourcentages

Les répondants souhaitent que les décisions soient consécutives à une réflexion collective concernant l'aménagement des espaces du cœur du village (85,9%) et le développement domiciliaire à venir (76,6%).

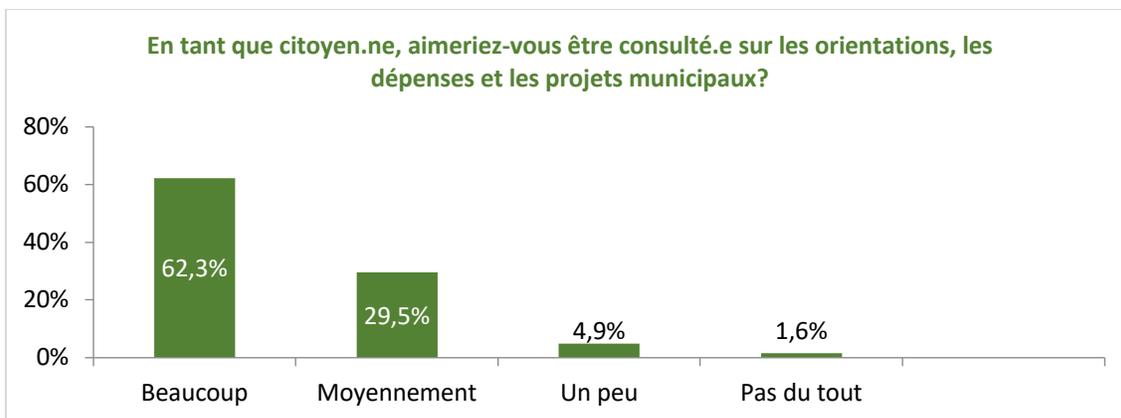


Figure 12- Le souhait d'être consulté par la municipalité en pourcentages

92% souhaitent être consultés sur les orientations, les dépenses et les projets municipaux. Ils apprécieraient l'être ponctuellement ou 1 à 3 fois par année. Le questionnaire en ligne et le courriel sont leurs modalités privilégiées de consultation.

Les 16 commentaires qualitatifs portent sur des suggestions liées à l'introduction de référendums pour les questions importantes (1), à une constitution germainienne (1), à la démocratie directe (5), à l'allègement des processus de travail au conseil, à la transparence et à la représentativité des membres du conseil.

## 6-La communication

62,3 % des répondants sont satisfaits de l'accès à l'information. 30 commentaires qualitatifs précisent cette donnée. Des modalités de communication sont suggérées : courriels, page Facebook municipale, site internet à jour, journal électronique ou papier, infolettre, maintien des envois postaux. Des changements liés aux rencontres municipales sont aussi proposés : assemblées publiques, local citoyen, transparence (informations sur avancements et reculs des dossiers, rapidité de la transmission des actions liées aux prises de décisions (ordres du jour et procès-verbaux).

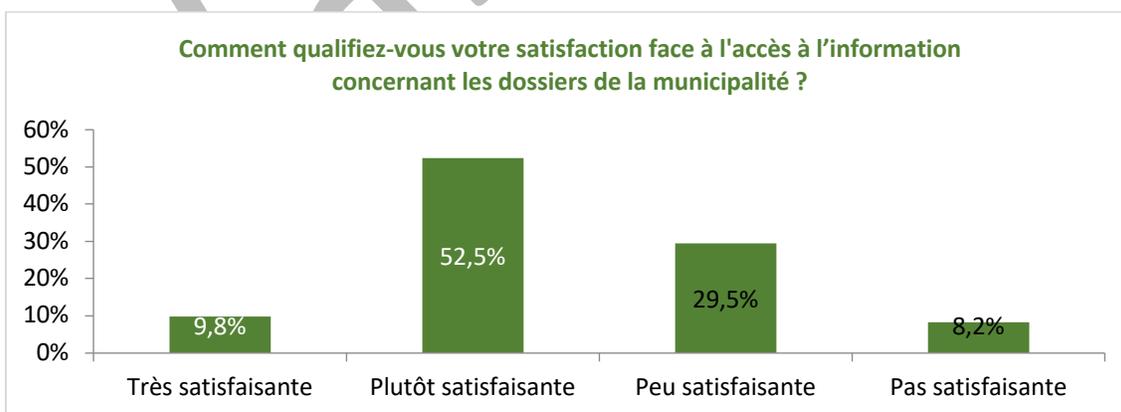


Figure 13- L'appréciation de l'accès à l'information concernant les dossiers de la municipalité en pourcentages

## 7-La priorisation des dossiers

Le tableau suivant présente le classement des dossiers priorisés par les participants, mis en ordre du plus important au moins important, après regroupement de la catégorie TRÈS prioritaire et prioritaire en une seule PRIORITAIRE ainsi qu'un regroupement des catégories PEU prioritaire et NON prioritaire en une seule NON PRIORITAIRE.

Fréquences et pourcentages attribués prioritairement aux dossiers municipaux

Dossiers	Prioritaire		Non prioritaire		Je ne sais pas	
	n	%	n	%	n	%
Qualité de l'eau	58	95%	2	3%	1	2%
Concertation sur le développement du village	53	87%	8	13%	0	0%
Gestion de l'accès à la plage	52	85%	9	15%	0	0%
Internet haute vitesse partout	47	77%	12	20%	2	3%
Politique des aînés et de la famille	47	77%	12	20%	2	3%
Aménagement du développement résidentiel	43	70%	16	26%	2	3%
Règlements en matière d'hébergement	43	70%	17	28%	1	2%
Aménagement du Sentier du cabouron	41	67%	19	31%	1	2%
Préservation de l'Îlot Dumais	35	57%	16	26%	10	16%
Réfection de la route de Saint-Germain du village à la 132	29	48%	30	49%	2	3%
Construction d'un bureau et d'un garage municipal	26	43%	30	49%	5	8%

La qualité de l'eau s'inscrit en priorité, suivie de la concertation sur le développement du village. La gestion de l'accès à la plage préoccupait les citoyens en février 2021; des mesures ont été rapidement mises en place au printemps. L'accès à Internet, l'élaboration et la mise en application de la politique des aînés et de la famille ainsi que l'habitation sont considérés comme prioritaires dans des proportions de 77 à 70 %.

## Faits saillants et défis

Avec l'ensemble des informations constituant le portrait de Saint-Germain, il est possible de dégager quelques faits saillants et défis à rencontrer.

### Les faits saillants

#### Volet économique

- Un indice positif de vitalité économique remarquable;
- La diversité des petites entreprises;
- La production agricole :
  - La diversité des types de productions agricoles et le nombre croissant de fermes maraîchères biologiques;
  - L'achat local d'aliments en progression;
  - Un intérêt pour les petits espaces de culture;
  - Le prix élevé des terres, leur rareté et la difficulté de les morceler sous les règles du CPTAQ.

#### Volet social

Aspects socio-économiques :

- L'augmentation et le rajeunissement de la population;
- L'augmentation du degré de scolarisation des citoyen.nes;
- La présence d'un écart important entre les ménages de revenus inférieurs et les ménages de revenus supérieurs;
- La rareté des maisons par ailleurs fortement en demande.

Communication, loisirs, infrastructures :

- Le développement attendu du réseau Internet de haute vitesse;
- Une très grande satisfaction à l'endroit des activités sportives, sociales et culturelles;
- Une cohésion sociale et la présence d'une nouvelle relève;
- Des obstacles à la communication et à la participation citoyenne;
- Des bâtiments municipaux à rénover et à réorganiser;
- Une volonté de participation citoyenne au développement et à l'aménagement du cœur du village et du développement résidentiel.

#### Volet environnement physique et protection des ressources naturelles

- La richesse du territoire :
  - Présence de nombreux marais côtiers;
  - Points de vue panoramiques et paysages agricoles;
  - Garde-mangers naturels : le fleuve et les ressources côtières, la qualité des sols et la forêt;
  - Le sentier du Cabouron.
- La volonté d'augmenter les lieux extérieurs d'activité physique
- L'augmentation de l'achalandage touristique, particulièrement à la plage et dans les rangs;
- Des préoccupations environnementales très élevées :
  - Le couvert forestier près du seuil minimal;
  - L'inconstance de la qualité de l'eau potable;
  - L'utilisation des pesticides et des herbicides.

## Les défis

- L'utilisation et l'entretien optimaux des bâtiments faisant partie du « bien commun » ;
- L'accessibilité physique et économique à des maisons;
- Un besoin de préciser les réglementations en matière d'urbanisme et de location à court terme;
- L'accessibilité à l'Internet haute vitesse;
- Le maintien d'une vie communautaire et culturelle active;
- L'amélioration des communications et l'augmentation de la participation citoyenne;
- Une politique des aîné.es et de la famille à élaborer et à mettre en place;
- Une eau de qualité;
- La conservation des petits patrimoines, des paysages, des boisés et des milieux humides;
- L'encadrement des activités touristiques;
- La transition écologique des pratiques agricoles.

## Références

---

- 1-a) Comité de coordination du plan de développement (2021) Portrait de Saint-Germain en 2021. <https://www.munsaintgermain.ca/pages/saint-germain-on-se-parle-de-demain>. Page consultée le 17 juin 2021.
- 1-b) Renaud Bussières, comité de coordination du plan de développement (2021). Consultation publique, réponses au questionnaire. <https://cdn.gestionweblex.ca/files/XWBhdhjuUR>. Page consultée le 24 juin 2021.
- 2-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 10 février 2020
- 3-Sanscartier, Renaud et LeBreton, Marcel (2019) *Les retombées économiques de l'industrie agroalimentaire québécoise en 2017*, Éco Ressources, février 2019, page 4 [https://www.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/fr/UPA\\_Retombees-economiques.pdf](https://www.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/fr/UPA_Retombees-economiques.pdf)
- 4-Fiola, Hugues (2019) *Portrait agroalimentaire de la MRC de Kamouraska*, p. 4, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/bas-saint-laurent/ED\\_portrait\\_BSL\\_Kamouraska\\_MAPAQ.pdf?1595880650](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/bas-saint-laurent/ED_portrait_BSL_Kamouraska_MAPAQ.pdf?1595880650). Page consultée le 25 janvier 2021
- 5-Fiola, Hugues (2019) *Portrait agroalimentaire de la MRC de Kamouraska*, p.5. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/bas-saint-laurent/ED\\_portrait\\_BSL\\_Kamouraska\\_MAPAQ.pdf?1595880650](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/bas-saint-laurent/ED_portrait_BSL_Kamouraska_MAPAQ.pdf?1595880650). Page consultée le 25 janvier 2021
- 6-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 10 février 2020
- 7-Ladouceur, S. (2021) Institut de la statistique du Québec Indice de vitalité économique des territoires. Bulletin d'analyse. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2021.pdf>. Page consultée le 2 avril 2021.
- 8-Institut de la statistique du Québec Indice de vitalité économique des territoires (2021) [https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt\\_mrc/index.html](https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt_mrc/index.html). Page consultée le 2 avril 2021.
- 9-Bouchard, Roméo et Laplante, Michèle (2018) *L'écho de Saint-Germain, no spécial du 125<sup>e</sup>. Le nouveau visage de Saint-Germain*. Document inédit.
- 10-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2414045&Geo2=CD&Code2=2414&SearchText=Saint-Germain&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0> Page consultée le 25 janvier 2021

11 -Institut de la statistique du Québec (2021) Soldes migratoires avec chacune des régions administratives selon le grand groupe d'âge, MRC du Québec (classées par régions administratives), 2001-2002 à 2019-2020, [https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/soldes-migratoires-avec-chacune-des-regions-administratives-selon-le-grand-groupe-dage-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri\\_annee=2643&tri\\_tertr=0&tri\\_ages=25](https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internes-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/soldes-migratoires-avec-chacune-des-regions-administratives-selon-le-grand-groupe-dage-mrc-du-quebec-classees-par-regions-administratives#tri_annee=2643&tri_tertr=0&tri_ages=25), Page consultée le 17 janvier 2021

12-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.  
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 25 mai 2020

13-Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, *Installations municipales de distribution d'eau potable*, 18 janvier 2021, <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/resultats.asp>, Page consultée le 20 janvier 2021

14-Le centenaire, Saint-Germain (1993) Saint-Germain, 1893-1993. La Pocatière : Graphie inc.

15-Thiboutot, Jacinthe (2018) *La Run de lait. Récit en développement*. Comité du 125<sup>e</sup>. Document inédit. <https://www.munsaintgermain.ca/pages/la-run-de-lait>. Page consultée le 25 novembre 2019.

16-Municipalité de Saint-Germain (2016) *Un brin d'histoire*. <https://www.munsaintgermain.ca/pages/un-brin-dhistoire>. Page consultée le 25 novembre 2019.

17-Martin, Paul-Louis (2018) Paysage et mémoire. L'avenir du paysage de Saint-Germain, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 61 à 65. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125<sup>e</sup> de Saint-Germain.

18-Nicolas Gagnon (2017) *Le Kamouraska*. Québec : Les Éditions Gide. p.12

19-Paulin, Clotilde (2018) Une agriculture vivrière, le choix d'un village, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 66 à 73. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125<sup>e</sup> de Saint-Germain.

20-Friesinger, Stéphanie (2018) Changements climatiques. Vers des solutions à venir pour protéger nos côtes, dans *Dessiner Saint-Germain, un village envisage son avenir*, p. 47 à 58. Saint-Germain : Jacinthe Thiboutot, Comité du 125<sup>e</sup> de Saint-Germain.

21-Organisme de bassins versants de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup, *Milieux humides*, <https://www.obakir.qc.ca/table-de-concertation/milieux-humides/>, Page consultée le 25 janvier 2021

22-MRC de Kamouraska (2016) Schéma d'aménagement et de développement révisé. De 2<sup>e</sup> remplacement, Le Document complémentaire, Chapitre 19.5 « Dispositions relatives aux activités forestières », page 37 [http://www.mrckamouraska.com/documentation/4\\_Document\\_complementaire\\_chapitre19.pdf](http://www.mrckamouraska.com/documentation/4_Document_complementaire_chapitre19.pdf)

Page consultée le 2 décembre 2019.

23-Statistique Canada. 2017. Saint-Germain, PE [Subdivision de recensement], Québec et Kamouraska, MRC [Division de recensement], Québec (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, Page consultée le 10 novembre 2020).

24-

Validation

**Le plan d'action**

---

Validation

## Chantier 1- Une eau et des terres de qualité

Vision : En 2032, Saint-Germain s'est outillé pour prendre soin de son environnement

Légende :

Prioritaire 

Prioritaire au début, **continu par la suite** 

En continu 

Démarche 1- Protection et valorisation du couvert forestier		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Établir un plan d'action portant sur le couvert forestier pouvant toucher les thématiques suivantes : biodiversité forestière; couvert forestier; coupes forestières; reboisement; conservation des arbres et arbustes fruitiers; brise-vent; corridors forestiers; etc.</li> <li>-Harmoniser le plan d'action au PIIA ;</li> <li>-Encourager et soutenir les initiatives citoyennes touchant les corridors forestiers et l'aménagement des haies brise-vent;</li> <li>-Favoriser les communications sur l'importance du verdissement, des couverts forestiers et la biodiversité forestière;</li> <li>-Encourager les citoyens à planter des arbres dans le respect de la sécurité routière;</li> <li>-Soutenir la conservation des arbres et arbustes fruitiers au cœur du village et le long des rangs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité environnemental</li> <li>MAPAQ (Prime-Vert)</li> <li>Groupement forestier OBAKIR</li> <li>MRC de Kamouraska</li> <li>Groupe conseil agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenons-nous ou augmentons-nous notre couvert forestier dont le seuil minimal est de 30 % ?</li> </ul>
Démarche 2- Identification des différentes sources de contamination de l'eau de l'aqueduc municipal et mise en place d'actions pour résoudre le problème		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place un comité environnemental;</li> <li>-Avec des experts, dresser le portrait des différentes sources de contamination : emplacement du puits municipal; usages agricoles; recensement des installations septiques individuelles et de leur impact (champs d'épuration/fosses septiques);</li> <li>-Expérimenter et documenter les solutions pour résoudre le problème;</li> <li>-Informers les citoyens des actions et des avancements majeurs entrepris</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité environnemental</li> <li>MAPAQ et MAMH</li> <li>MRC de Kamouraska</li> <li>Groupes conseils agricoles</li> <li>Réseau québécois sur les eaux souterraines</li> <li>CISSS BSL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Est-ce que le comité environnemental est créé et en activité?</li> <li>-Est-ce que les divers partenaires sont impliqués ?</li> <li>-Est-ce que nous avons le portrait des sources de contamination ?</li> <li>-Quelles actions ont été posées?</li> <li>-Voyons-nous des améliorations ?</li> </ul>

Démarche 3-Vers l'autonomie alimentaire		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer une synergie entre les producteurs agricoles/les propriétaires fonciers et la relève : encourager les possibilités de jumelages entre des parcelles cultivables et des projets agricoles individuels et/ou commerciaux; oser prendre part à des projets pilotes pouvant ouvrir de nouvelles avenues dans le monde agricole;</li> <li>-Augmenter l'offre des produits locaux : les promouvoir et soutenir les besoins en commercialisation des producteurs locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Producteurs agricoles</li> <li>ARTERRE</li> <li>MAPAQ/FADQ</li> <li>MRC de Kamouraska</li> <li>Coop des Champs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Combien de jumelages entre des propriétaires de terres cultivables et la relève sont-ils observés ?</li> <li>-Combien de liens sont créés entre les producteurs et les citoyens pour la location de petits espaces pour les potagers familiaux?</li> <li>-Combien d'actions en vue de promouvoir les produits locaux sont-elles réalisées et quelle est leur portée ?</li> </ul>
Démarche 4- Protection des milieux humides, et des marais et sensibilisation à leur biodiversité		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Établir le portrait (enjeux) des milieux humides et des marais;</li> <li>-Mettre en place des actions pour protéger et augmenter la biodiversité : corridors fauniques, initiatives agricoles durables (ex. bandes riveraines), nichoirs pour les espèces d'oiseaux menacées ou autres actions selon le cas, prise en compte de l'impact de la pollution lumineuse lors de décisions en matière d'éclairage, etc.</li> <li>- Encourager le développement de champs fleuris ou d'îlots fleuris chez les citoyens et les producteurs agricoles (plantes mellifères);</li> <li>-Mettre en place des actions en vue de la protection des marais côtiers;</li> <li>-Réviser les règlements municipaux à la lumière des connaissances actuelles sur la protection de la biodiversité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité environnemental</li> <li>ZIP, OBAKIR</li> <li>MRC de Kamouraska</li> <li>MAPAQ, MTQ</li> <li>Société Provencher</li> <li>Agence de mise en valeur des forêts privées</li> <li>Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Est-ce que le comité citoyen environnemental nourrit les décisions municipales sur ces enjeux ?</li> <li>-Quel est le nombre d'actions réalisées en vue de protéger les milieux humides (actions citoyennes, municipales et des entreprises agricoles) ?</li> <li>-Sommes-nous satisfaits de leur impact ?</li> </ul>

## Chantier 2-Des habitations abordables, durables et un patrimoine vivant

Vision : En 2032, Saint-Germain est un lieu où tout le monde trouve sa place à l'année, en s'y ancrant dans son histoire

Légende :

Prioritaire 

Prioritaire au début, **continu par la suite** 

En continu 

Démarche 1-Réalisation du développement résidentiel		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<p>-Conditions préalables: valider la possibilité d'offrir les services d'eau et d'égout; installer un ponceau; s'appuyer sur une expertise tout au cours du projet;</p> <p>-Étapes de réalisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Explorer les possibilités liées à la construction d'un éco-quartier, d'un quartier ouvert aux familles;</li> <li>* Nommer la vision liée à ce développement: qu'est-ce qu'on veut et qui on veut comme voisins?</li> <li>* Explorer des modèles de quartiers;</li> <li>* Consulter la population;</li> <li>* Adopter un PIIA pour cet espace de la municipalité;</li> <li>* Établir le contrat social entre la municipalité et les personnes invitées à faire partie du projet;</li> <li>* Vendre et aménager.</li> </ul>	<p>-Diverses avenues d'expertise et de conception d'un éco quartier, dont celle-ci , plus particulièrement : <a href="http://www.atena.qc.ca/index.php?option=com_content&amp;view=http://www.atena.qc.ca/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=13&amp;Itemid=138">http://www.atena.qc.ca/index.php?option=com_content&amp;view=http://www.atena.qc.ca/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=13&amp;Itemid=138</a></p> <p>-MRC de Kamouraska</p> <p>-Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)</p>	<p>-Est-ce que les conditions préalables sont présentes ?</p> <p>-À quelle rapidité le projet est-il mis en marche ?</p> <p>-Est-ce que les citoyens sont informés du projet en cours ?</p> <p>-Est-ce qu'on a consulté les citoyens sur l'acceptabilité sociale du projet?</p> <p>-Est-ce que nous avons pris en compte les résultats de la consultation?</p> <p>-La PIIA nous convient-elle?</p> <p>-Est-ce le projet avance promptement ?</p> <p>-Est-ce que les lieux sont habités selon le contrat social établi?</p>
Démarche 2-Réglementation en matière de location à court terme		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<p>-Rédiger un projet de règlement sur la location à court terme basé sur une vision de l'habitation à Saint-Germain;</p> <p>-Consulter la population;</p> <p>-Adopter le règlement.</p>	<p>MRC</p> <p>FQM</p>	<p>-Est-ce que les étapes menant au règlement ont été empreintes de transparence, de consultation auprès des citoyens et de respect ?</p>

Démarche 3-Valorisation du patrimoine		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<i>1-Patrimoine architectural</i>		
-Étapes préalables *Disposer du répertoire des bâtiments d'intérêt supérieur; *Accéder au programme de subvention en patrimoine immobilier du MCC; -Réaliser des projets de conservation des bâtiments d'intérêt supérieur ou des petits patrimoines.	-MRC de Kamouraska -Ministère de la Culture et des Communications (MCC) -Citoyens partants.	-Avons-nous été admis au programme de subvention en patrimoine immobilier du MCC?  -Avons-nous réalisé quelques projets?
<i>2- Patrimoine paysager</i>		
Répertorier les endroits en beauté de Saint-Germain, en faire des temps d'arrêt et des lieux d'interprétation	-Comité de tourisme -Comité du patrimoine -MRC de Kamouraska	Est-ce que des lieux accessibles ont été mis en valeur?
<i>3-Patrimoine immatériel</i>		
-Continuer la collecte de témoignages des gens de Saint-Germain; -Réaliser un baladodiffusion « Run de Lait »; -Si possible, s'associer à des fouilles archéologiques sur l'ancien chantier naval de la Pointe Sèche; -Si possible, s'associer aux démarches généalogiques des familles fondatrices.	-Comité du patrimoine -Musée de la Mémoire vivante -Bibliothèque -Comité de tourisme -MRC de Kamouraska -Les Archives de la Côte-du-Sud -MCC -Les départements d'Histoire de l'Université Laval et de l'UQAR -Parcours Fil Rouge	-Est-ce qu'un noyau de personnes intéressées par la question du patrimoine immatériel exerce une veille sur des projets possibles ? -La nouvelle bibliothèque possède-t-elle un lieu "Mémoire et Ancrage" ? -Des projets ont-ils été réalisés en lien avec le patrimoine immatériel ? -Est-ce qu'un balado a été réalisé et diffusé ? Est-il utilisé ?

## Chantier 3- Un milieu ouvert et soutenant à la germainienne

Vision : En 2032, Saint-Germain continue d'être un milieu de vie unique par son accueil et son soutien

Légende : Prioritaire  Prioritaire au début, continu par la suite  En continu 

Démarche 1-Élaboration et suivi d'un protocole d'accueil et d'actions de soutien social		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<i>1-Protocole d'accueil</i>		
<p>-Élaborer et séquencer les moyens d'accueillir les groupes suivants : nouveaux arrivants, bébés, travailleurs saisonniers, artistes en résidence, nouveaux arrivants entrepreneurs, autres groupes, etc; -Appliquer la séquence établie et l'ajuster en fonction des besoins observés.</p> <p><b>Suggestions :</b> *Mentions lors de la Fête du Village. *À leur arrivée : cadeau symbolique? Portfolio avec lettre de bienvenue, horaire des ordures/recyclage, écocentre, numéros de téléphone importants, bottin des ressources, autres documents utiles aux citoyens (La run de lait, le livre du 125<sup>e</sup>, etc.)? Nommer les nouveaux arrivants et leur souhaiter publiquement la bienvenue dans une lettre de la municipalité ? *Demander à chaque nouvel arrivant les besoins qu'il a au départ de son enracinement et lui suggérer des ressources ? *Signifier les nouvelles naissances au moment où elles arrivent au moyen d'une action qui nous ressemble.</p>	<p>-Comité Les activités de Saint-Germain -Citoyens clé -Comité de développement -Projection 16-35 et MRC</p>	<p>-Est-ce que nous avons un protocole, un comité qui s'en occupe ? -Est-ce qu'il est modifié au besoin ? -Est-ce que les nouveaux citoyens s'insèrent dans les comités et les activités du village? -Est-ce que nouveaux arrivants entrepreneurs réussissent à réaliser leurs projets ? -En mi-parcours du plan, est-ce que les nouveaux arrivants expriment leur satisfaction face à l'accueil reçu par la communauté au moyen d'un questionnaire ?</p>
<i>2-Actions visant le soutien social</i>		
<p>-Offrir des formations à la gestion de stress, à l'action en situation de crise, à la communication non-violente, à la réanimation cardiaque et autres, selon les besoins; -Miser sur les réseaux informels pour instaurer un climat de soutien bienveillant dans le Village.</p>	<p>-Mobilisateur. trice communautaire -Citoyens clés -Comité de développement</p>	<p>-Quel est le nombre des formations, leurs sujets et le nombre de participants? -Comment les citoyens évaluent-ils le climat social du village, au moyen d'un questionnaire? -Les divers groupes de citoyens participent-ils lors d'activités communautaires ?</p>

Démarche 2- Développement et diffusion d'une philosophie d'accueil des touristes		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Indicateurs de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Identifier les divers aspects permettant de bien comprendre le phénomène du tourisme à Saint-Germain;</li> <li>-Réfléchir sur l'ensemble des lieux, des actions à réaliser et des comportements à adopter envers les touristes;</li> <li>-Rédiger et diffuser un court document sur la vision germainienne du tourisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Comité de développement</li> <li>-Comité de tourisme</li> <li>-Comité de l'environnement</li> <li>-Entrepreneurs en tourisme</li> <li>-Promotion Kamouraska</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Comment les citoyens cohabitent-ils avec les touristes ? Question à adresser au moyen d'un court questionnaire lors des trois premières années qui suivront la diffusion du document.</li> </ul>
Démarche 3- Élaboration et application d'une politique des aînés et de la famille		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Indicateurs de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réaliser les étapes de la Politique MADA et de la politique familiale jusqu'à leur application et à leur évaluation;</li> <li>-Associer les opportunités financières de notre nouvelle appellation "Municipalité amie des aînés et de la famille" aux divers projets de la municipalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe MADA</li> <li>Secrétariat aux aînés du MSSS</li> <li>-Organisateur communautaire du CISSS</li> <li>-Mobilisateur.trice communautaire</li> <li>-Autres programmes sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La Politique a-t-elle été adoptée dans un délai de deux ans ?</li> <li>-Est-ce qu'on identifie et qu'on mène à terme des projets associés à cette nouvelle appellation ?</li> <li>-Quel est le degré de satisfaction des citoyens face aux réalisations, tel que mesuré au moyen d'un questionnaire à mi-parcours du plan?</li> </ul>
Démarche 4-Création d'un réseau de partage en agriculture		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Demander aux propriétaires de grandes terres agricoles et aux producteurs maraîchers les activités qu'ils aimeraient faire ensemble;</li> <li>-Les réaliser.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mobilisateur.trice communautaire</li> <li>-Travailleuse de rang</li> <li>-Les activités de Saint-Germain et citoyens-clé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des activités de rencontres se sont-elles tenues ?</li> </ul>

## Chantier 4- Des activités et des lieux communautaires sympathiques et conviviaux

Vision : En 2032, Saint-Germain s'est donné des lieux et des sentiers collectifs qui permettent de profiter, partager et créer des richesses

Légende :

Prioritaire 

Prioritaire au début, **continu par la suite** 

En continu 

Démarche 1-Optimisation des lieux d'activités communautaires extérieures et intérieures		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<i>1-Lieux intérieurs</i>		
<p>-Étape préalable : réfléchir sur le partage des espaces intérieurs communs en fonction des besoins des divers groupes pour les diverses activités de la municipalité;</p> <p>-Étapes de réalisation :</p> <p>*Rénover, aménager et habiter ces lieux;</p> <p>*En construire de nouveaux au besoin.</p>	<p>-Groupe de concertation et de négociation incluant des membres des organismes suivants : conseil municipal, comité de développement; les activités de Saint-Germain; comité de tourisme; la Maison du Rendez-vous; le Cirque de la Pointe Sèche; la bibliothèque, le bureau de poste; la Coop des Champs</p> <p>-MRC (Fonds Région et ruralité)</p> <p>-Autres programmes gouvernementaux liés aux infrastructures.</p>	<p>-Est-ce que la réflexion sur le partage s'est tenue en 2022?</p> <p>-Est-ce que les actions entreprises sont faites dans un rapport gagnant-gagnant pour tous les acteurs concernés?</p> <p>-Est-ce que les futurs aménagements se font de façon efficiente ?</p> <p>-Est-ce que les nouveaux lieux sont fréquentés par les germainiens ?</p>
<i>2-Lieux extérieurs</i>		
<p>-Interroger les citoyens sur les activités extérieures concrètes qu'ils aimeraient voir se développer;</p> <p>-Valider notre capacité à les offrir en explorant, entre autres, la possibilité de développement d'autres espaces de sentiers;</p> <p>-Accueillir les demandes de nouvelles activités extérieures.</p>	<p>-Comité de développement</p> <p>-Les activités de Saint-Germain</p> <p>-Comité de tourisme et comité environnemental</p> <p>-Propriétaires riverains</p>	<p>Est-ce que de nouveaux lieux ont été développés dans une perspective durable ?</p>

Démarche 2-Optimiser le service de la bibliothèque		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consulter le comité de la bibliothèque sur les améliorations souhaitées ;</li> <li>- Actualiser le local de la bibliothèque de manière à y intégrer des espaces conviviaux pour en faire un lieu de vie culturelle;</li> <li>- Recruter des nouveaux bénévoles;</li> <li>- Soutenir les besoins de la bibliothèque;</li> <li>- Faciliter l'accès de la bibliothèque : permettre la location de livres en libre-service; désigner des étagères de livres à laisser et/ou emporter dans la bibliothèque (en remplacement de la boîte à livres qui est remise durant l'hiver); vers plus d'heures d'ouverture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de la bibliothèque</li> <li>- Garderie</li> <li>- Comité de développement</li> <li>- Autres organismes du cœur du village</li> <li>- Réseau Biblio</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est-ce que la consultation a été faite auprès du comité de la bibliothèque en 2021?</li> <li>- Est-ce que les nouveaux objectifs de développement et d'aménagement de la bibliothèque ont été formulés ?</li> <li>- Est-ce que des actions ont été posées pour atteindre les objectifs ?</li> </ul>
Démarche 3- S'assurer de l'existence et de la ritualisation d'activités communautaires au fil des saisons		
Étapes de démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer un calendrier des activités en collaboration avec les différents comités, organismes et autres acteurs de la communauté;</li> <li>- Allouer un budget annuel récurrent au comité « Les activités de Saint-Germain ».</li> <li>- Prévoir un budget à allouer pour une "nouvelle" activité exploratoire annuelle proposée par un citoyen ou un comité;</li> <li>- Soutenir matériellement et financièrement l'organisation de quelques événements annuels rassembleurs (ex: fête des bénévoles, fête annuelle du village, vente de garage communautaire, etc.);</li> <li>- Offrir l'utilisation gratuite de la salle municipale à une personne ou groupe de citoyens pour toute activité communautaire dont les citoyens peuvent bénéficier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité « Les activités de Saint-Germain »</li> <li>Comités citoyens de la municipalité</li> <li>Mobilisateur.trice communautaire en soutien aux divers comités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que les activités communautaires se tiennent à chaque année ?</li> </ul>

## Chantier 5- Une participation citoyenne dynamique

Vision : En 2032, Saint-Germain est devenu un village où les citoyens.nes participent aux prises de décision pour le mieux-être de la collectivité

Légende : Prioritaire  Prioritaire au début, continu par la suite  En continu 

Démarche 1-Embaucher un.e mobilisateur.trice communautaire		
Étapes de la démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Préciser les besoins de la municipalité justifiant l'embauche d'un.e mobilisateur.trice communautaire;</li> <li>-Procéder à l'analyse budgétaire reliée à cette embauche;</li> <li>-Définir le rôle de cette personne en lien avec les divers acteurs de la municipalité et y associer des tâches : aider à l'avancement du plan de développement; assurer la communication entre les comités et les soutenir; développer des nouveaux projets; gérer les communications (exemple: Facebook, site web, journal, etc.); faire de la coordination de projets spécialisés (exemple: développement domiciliaire, programmation de loisirs, etc.); travailler en étroite collaboration avec la direction générale et le conseil municipal; élaborer la politique des aînés et de la famille et en assurer le suivi .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-MRC Kamouraska</li> <li>-Autres municipalités (comparaison de modèles de fonctionnement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Est-ce qu'il y a eu l'embauche d'un.e mobilisateur.trice communautaire ?</li> <li>-La coordination des diverses actions des comités, des élus et de la direction générale se fait-elle de façon fluide ?</li> <li>-Comment se module la tâche de cette personne au fil de l'année ?</li> <li>-Combien de ressources financières sont amenées au village par son travail ?</li> </ul>
Démarche 2- Améliorer la circulation de l'information dans la communauté.		
Étapes de la démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place un petit journal d'information des actualités de la municipalité publié sur une base régulière (ex: bi-annuelle);</li> <li>-Créer un calendrier interactif sur le site web pour inclure les séances du conseil ainsi que les divers activités et événements dans la municipalité. (Exemple: <a href="https://quoifaireaukamouraska.com/">https://quoifaireaukamouraska.com/</a>);</li> <li>-Mettre à jour et diffuser le bottin des ressources de la communauté;</li> <li>-Créer un « lieu électronique officiel » de la municipalité pour que les citoyens de Saint-Germain puissent être rapidement informés et puissent interagir entre eux;</li> <li>-Créer une banque d'adresses courriel pour transmettre les lettres municipales, sans toutefois enlever le format papier postal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres municipalités (dont Saint-Joseph et Kamouraska, pour comparaison de modèle de fonctionnement ou association)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existe-t-il des nouveaux moyens de communication avec la population ?</li> <li>-Les moyens de communications sont-ils nourris ?</li> <li>-La fréquence et les moyens de communications répondent-t-ils aux besoins de la population et à la quantité d'éléments à transmettre par la municipalité ?</li> </ul>

Démarche 3-Augmenter la participation citoyenne aux décisions politiques		
Étapes de la démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<p>-Réaliser un exercice de consultation citoyenne sur une base régulière (exemple : un dossier par année, voire plus...), ceci dans l'idée que la participation citoyenne se cultive sur le long terme;</p> <p>-Consulter la population avec une préférence pour des sondages web.</p> <p>Exemples d'initiatives favorisant la participation citoyenne:</p> <p><i>Exemple #1 : Pour augmenter la participation citoyenne à l'exercice budgétaire municipal annuel.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir et analyser les besoins des divers comités en vue de la réalisation des projets à venir;</li> <li>- Donner aux citoyens avant la séance sur l'approbation du budget les outils nécessaires à sa compréhension (une description des différents postes budgétaires, les chiffres des années précédentes en lien avec les modifications proposées);</li> <li>- Mettre en évidence et expliciter les changements notables au budget;</li> <li>- Le soir même de la séance, faire le suivi des demandes des divers comités. Tout en étant une opportunité de participation citoyenne, c'est aussi un incitatif pour être présent à la rencontre;</li> <li>- Veiller à rendre la soirée accessible et conviviale: pas trop longue, vulgarisée, petit cocktail comme cela se fait déjà (ce qui permet de discuter informellement).</li> </ul> <p><i>Exemple #2 : Concernant le développement du cœur du village et le futur développement domiciliaire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consulter la population sur ses besoins, ses valeurs, ses idées (voir, à ce sujet les données collectées auprès des citoyens).</li> <li>- À la suite d'un premier travail de planification, consulter de nouveau afin de recevoir des feedbacks et apporter des modifications si nécessaires.</li> <li>- Faire approuver le plan par un moyen choisi (vote, sondage, etc.).</li> <li>- Tenir la population informée des avancements majeurs du projet.</li> </ul>	<p>-Mobilisateur.trice communautaire</p> <p>-Comité de développement</p>	<p>-Quel type de gratifications et de difficultés avons-nous éprouvées en réalisant ces exercices ?</p> <p>-Quelles modifications pourrions-nous apporter pour être plus efficaces ?</p> <p>-Constatons-nous une plus grande participation citoyenne? Quelles initiatives avons-nous observées ?</p>

## Chantier 5- Une participation citoyenne dynamique (suite)

Vision : En 2032, Saint-Germain est devenu un village où les citoyens.nes participent aux prises de décision pour le mieux-être de la collectivité

Légende : Prioritaire  Prioritaire au début, continu par la suite  En continu 

Démarche 4- S'outiller pour accroître la participation citoyenne		
Étapes de la démarche	Partenaires suggérés	Questions de parcours
<p>-Formation individuelle et collective des membres du conseil, de l'administration et des membres intéressés de comités touchant des thématiques en lien avec les besoins des équipes citoyennes et des élus du village :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Méthodes de travail et de prise de décision en équipe</li> <li>*Modèles de consultation</li> <li>*Participation citoyenne</li> <li>*Budget participatif</li> <li>*Gestion participative</li> <li>*Collaboration entre comités citoyens et conseil municipal</li> <li>*Logement abordable</li> <li>*Inclusion sociale</li> </ul> <p><i>(Pour assurer la réussite des formations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Définir les besoins en lien avec la participation citoyenne;</li> <li>*Dédier un financement annuel;</li> <li>*Diffuser la possibilité et l'accès aux formations aux citoyens)</li> </ul> <p>-Améliorer les pratiques, les procédures administratives et apporter les changements devenus nécessaires à la suite des formations;</p> <p>-Soutenir l'implication citoyenne et le bénévolat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Observer les lieux d'implication qui mobilisent les citoyens;</li> <li>*Soutenir les initiatives et les idées qui émergent de ces lieux;</li> <li>*Coordonner les contributions et l'évolution complémentaires de chaque comité;</li> <li>*Tenir un sommet comités-conseil en septembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Union des Municipalités du Québec</li> <li>-Fédération Québécoise des Municipalités</li> <li>-Institut du Nouveau-Monde</li> <li>-Centre d'Écologie Urbaine de Montréal</li> <li>-Communagir</li> <li>-Mobilisateur.trice communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Quelles formations nous sommes-nous données ?</li> <li>-Est-ce que des changements ont été effectués à la suite de ces formations ? De quel type sont-ils ? Sommes-nous satisfaits ou insatisfaits de ces changements ?</li> <li>-Observons-nous des améliorations ou des difficultés en lien avec les lieux de participation en train d'évoluer ?</li> <li>-Certains comités sont-ils encore nécessaires ?</li> <li>-Leur rôle ou leur constitution sont-ils à modifier ?</li> </ul>